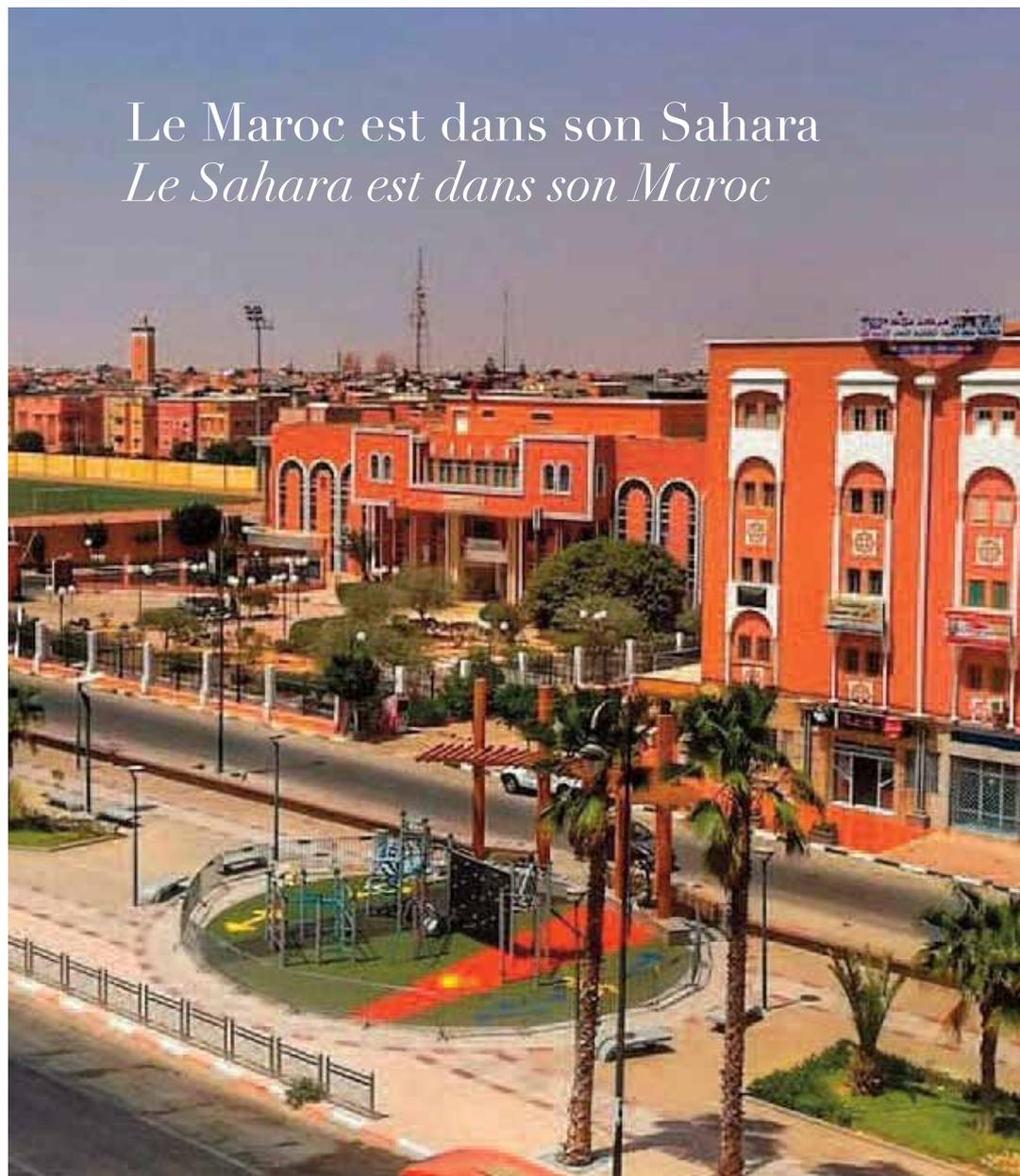


La pitoyable sortie de Podemos

Ce petit parti qui s'invente une cause qui n'en est pas une



Le Maroc est dans son Sahara
Le Sahara est dans son Maroc

Lire page 4

Driss Lachgar reçoit le champion du monde de full-contact, Khalid El Qandili



Page 2

Mohamed Benabdelkader : La mise à niveau des textes existants a permis de combler les lacunes et d'offrir une meilleure sécurité juridique aux transactions immobilières



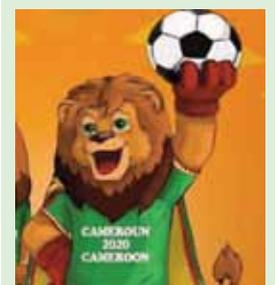
Pages 2-3

Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé L'immunité collective contre la Covid-19 pourrait être atteinte début mai



Page 8

C'est parti pour l'édition camerounaise du CHAN



Page 23

Driss Lachguar reçoit le champion du monde de full-contact, Khalid El Qandili

Actualité



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu, jeudi 14 janvier au siège central du parti, le champion du monde de full-contact, Khalid El Qandili.

Ont pris part à cette rencontre aux côtés du Premier secrétaire de l'USFP les membres du Bureau politique Fatiha Sadas, Saadia Benschli et Ahmed Mehdi Mezouari, le secrétaire général de la Chabiba itihadia, Abdellah Sibari, ainsi que le militant itihadi et président de la commune de Moulay Abdellah Amghar à El Jadida, Moulay El Mehdi El Fatimi.

Au début de cette rencontre, Driss

Lachguar a salué Khalid El Qandili pour sa grande contribution à l'intégration de la jeunesse marocaine et maghrébine dans la société française à travers l'Association «Sport Insertion Jeunes» et pour avoir, depuis toujours, honoré son pays, le Maroc, non seulement en tant que champion de France, d'Europe et du monde en full-contact, mais également en tant que véritable ambassadeur du Royaume et de ses valeurs via son action citoyenne importante au Maroc et en France au profit du sport et de la jeunesse.

Khalid El Qandili a, pour sa part, exprimé sa joie pour l'accueil que la direc-

tion du Parti de la Rose lui a réservé tout en faisant part de sa prédisposition à développer une méthodologie de coopération avec l'USFP concernant la formation de la jeunesse dans les domaines des projets de proximité et à accompagner le projet de la chaîne électronique que l'USFP entend lancer, vu qu'il a acquis une expérience importante en tant que président de la chaîne Atlas TV, qui traite des problématiques de la communauté marocaine à travers le monde.

Evocant son parcours en France, il a souligné qu'il est le fils d'un immigré marocain qui vivait dans des conditions

économiques et sociales difficiles, et que grâce à un travail de fond, il est parvenu à devenir médiateur pour la République française concernant la question de l'immigration. Il a, de ce fait, eu droit à l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur comme il a été nommé membre du Conseil économique et social en France.

Lors de cette rencontre, l'accent a également été mis sur la nécessité de réaliser un certain nombre de projets que l'USFP compte lancer prochainement et sur la mobilisation des deux parties pour y parvenir.

H.T

Mohamed Benabdelkader : *La mise à niveau des textes existants a permis de combler les lacunes et d'offrir une meilleure sécurité juridique aux transactions immobilières*

Dans un entretien accordé à nos confrères de l'Economiste, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a dévoilé ses chantiers prioritaires et livré ses principales positions. Il a notamment évoqué le blocage du projet de loi relatif au Code pénal, la réussite de l'opération des procès à distance et les amendements pour renforcer la protection des biens immobiliers, notamment des MRE. Il a également mis la lumière sur l'adoption du principe consistant à doter chaque région d'au moins une Cour d'appel, et chaque province ou préfecture d'un tribunal de première instance.

Concernant le blocage du projet de loi relatif au Code pénal au sein de la Commission de la justice de la Chambre des représentants, Mohamed Benabdelkader a tenu à rappeler que «dans la catégorisation des lois, des textes ont un caractère technique, d'autres, normatif, c'est le cas du Code pénal». «Il s'agit d'une loi nor-

mativité par excellence qui régit, entre autres, les libertés individuelles et collectives, ainsi que l'ordre public. C'est le texte fondamental d'incrimination», a-t-il expliqué. «Lorsque j'ai ouvert le chantier législatif du ministère, j'ai trouvé plusieurs textes en instance, certains en préparation, d'autres étaient déjà devant le Parlement. Parmi ces derniers, le projet de loi sur l'exercice de la médecine légale. Ce texte met en place un cadre légal global régissant la pratique de cette profession qui porte un soutien déterminant dans la résolution des enquêtes pénales. J'ai défendu ce texte global tel qu'il a été présenté par mon prédécesseur, a-t-il précisé.

Questionné par notre confrère Mohamed Chaoui sur le fait que ce n'est pas le cas du Code pénal, le ministre de la Justice a souligné que ce n'est pas la même chose et cela pour plusieurs raisons. «D'abord, il ne s'agit pas d'un amendement intégral du Code pénal, dont notre société et notre justice ont énormément besoin. C'est

plutôt une révision de certains articles éparpillés du Code pénal. Pourtant, ce code comporte plus de 600 articles», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «Le projet aujourd'hui devant le Parlement ne contient que quelque 80 articles. Quel a été le critère de choix de ces articles plutôt que d'autres ? Je me pose la question. Ensuite, ce texte a été présenté au Parlement en 2016. Il y a cinq ans, lors de la précédente législature, ma formation politique l'USFP était dans l'opposition. Depuis, le Parlement, la majorité et l'exécutif ont bien évidemment changé. L'actuel gouvernement n'a jamais étudié ce projet de loi». «Maintenant, le texte est dans la phase de la présentation des amendements, poursuit Mohamed Benabdelkader. Déontologiquement, puis-je décider au nom d'un gouvernement qui n'a jamais examiné le texte ? Et comment dois-je interagir face à une majorité qui ne trouve plus de consensus autour de ce texte ? Faut-il rappeler que le ministre est normalement épaulé

par la majorité gouvernementale au Parlement. Sur ce texte, cette majorité n'est plus unanime sur les amendements, après qu'un groupe a retiré les siens, présentés initialement au nom de la majorité».

Pour ce qui est des nouveautés apportées à la loi relative à l'organisation judiciaire sachant que la Cour constitutionnelle avait recalé le texte, le ministre de la Justice a affirmé, dans son échange avec nos confrères de l'Economiste, que c'est l'un des premiers chantiers qu'il a entamés depuis sa nomination.

«La Cour constitutionnelle avait émis ses réserves sur certains articles du projet de loi relatif à l'organisation judiciaire. Pour le traitement de ce dossier, je disposais de deux options : revoir complètement la copie en élaborant un nouveau texte ou bien se limiter à amender les articles jugés non conformes à la Constitution. La révision totale et complète du texte exigerait une large concertation avec les différents



Mohamed Benabdelkader Forte présence féminine aux postes de responsabilité dans l'administration judiciaire

Inauguration de l'extension du tribunal de première instance d'Errachidia et du nouveau siège de la direction provinciale de la justice

Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a procédé jeudi à l'inauguration de l'extension du tribunal de première instance d'Errachidia et du nouveau siège de la sous-direction provinciale du ministère de la Justice, dans le cadre du programme visant le renforcement des structures judiciaires sur le plan national.

Le siège du tribunal de première instance, qui s'étale sur une superficie globale de 4.626 m², dont 2.714 m² couverts, a fait l'objet de travaux d'extension et d'aménagement qui ont nécessité une enveloppe budgétaire globale de 22.792.000 dirhams.

Le siège de cette juridiction, qui compte une section de la justice de la famille, comprend désormais plusieurs dépendances, notamment des salles d'audience, d'attente, de réunion et pour les archives, des bureaux pour les responsables et les fonctionnaires, ainsi qu'un "front office" avec plusieurs guichets.

Le nouveau siège de la sous-direction provinciale du ministère de la Justice près la Cour d'appel d'Errachidia a été construit grâce à un investissement de 8.545.000 dirhams.

S'étalant sur une superficie totale de 1.515 m², ces nouveaux locaux comportent plusieurs dépendances, dont un espace d'accueil, des salles d'attente, de réunion, de formation et pour les publications, un entrepôt et plusieurs bureaux pour les fonctionnaires.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Mohamed Benabdelkader a souligné que sa visite à Errachidia a pour objet de s'enquérir des infrastructures du service public de la justice au niveau de cette circonscription judiciaire.

Il a fait savoir que le projet d'extension et d'aménagement du tribunal de première instance d'Errachidia a porté sur la mise en place de nouvelles dépendances au sein du siège de cette juridiction, ainsi que sur l'aménagement et la restructuration d'autres services.

Le siège de ce tribunal, a poursuivi le ministre, compte désormais plusieurs bureaux pour les juges, les cadres du secrétariat-greffé et d'autres responsables judiciaires, ainsi qu'un espace pour les archives et des salles de réunion et d'audience, en plus d'un "front office".

Mohamed Benabdelkader a relevé que les usagers peuvent accéder aux guichets du "front office" sans passer par l'espace réservé aux justiciables.

Il a fait observer que les nouvelles dépendances aménagées ou restructurées au sein du tribunal de première instance d'Errachidia permettent aux juges et aux fonctionnaires de la justice de travailler dans des conditions adéquates.

Evoquant l'inauguration de la sous-direction provinciale du ministère de la Justice, dont la direction est assumée par une femme, Mohamed Benabdelkader a souligné que la circonscription judiciaire de la Cour d'appel d'Errachidia se caractérise par une forte présence féminine aux postes de responsabilité, estimant qu'il s'agit d'un motif de fierté pour l'administration de la justice.

Le ministre, qui était accompagné notamment du secrétaire général de la wilaya de la région de Drâa-Tafilalet, Driss Dekkouj, et du premier président par intérim de la Cour d'appel d'Errachidia, a présidé la cérémonie de remise d'un *Wissam Royal* de mérite national de deuxième classe à un fonctionnaire de la justice.

Par la même occasion, Mohamed Benabdelkader a tenu une réunion de travail avec des responsables de l'administration de la justice actifs au niveau de la circonscription judiciaire de la Cour d'appel d'Errachidia.

►►► protagonistes du système judiciaire. C'est une chose qui prendrait énormément de temps, alors que nous sommes dans la dernière année de cette législature. L'efficacité nous impose d'adopter la deuxième option, c'est-à-dire se limiter à amender les articles jugés non constitutionnels», a-t-il fait savoir.

A propos des critères de révision de la carte judiciaire du pays, Mohamed Benabdelkader a estimé que l'une des principales missions de son ministère est d'assurer l'accès à la justice, avec une proximité pour nos concitoyens. «Lors des visites que j'effectue dans les différentes circonscriptions, j'aperçois parfois une absence d'équité territoriale en matière d'accès à la justice. Nous avons adopté un principe qui consiste à doter chaque région d'au moins une Cour d'appel, et chaque province ou préfecture d'un tribunal de première instance. Et là où l'activité judiciaire l'exige, il est possible de remplacer un centre judiciaire par un tribunal de première instance», a-t-il expliqué. Et de souligner : «Ces visites m'ont permis de me rendre compte que dans certaines situations, ce principe n'est pas respecté. Lors de mes déplacements dans les provinces du Sud, j'ai pris deux décisions : la création d'un tribunal de première instance à Boujdour, et aussi la création d'un centre judiciaire à Bir Guendouz dépendant du tribunal de première instance de Dakhla. Dans le nord-est, dans les abords du massif du Rif, nous avons constaté une dense activité au centre judiciaire de Karyat Ba Mohamed, d'où notre décision de remplacer le centre par un tribunal de première instance».

Au sujet des amendements en cours sur la spoliation des biens immobiliers, le ministre de la Justice a tenu à préciser que «depuis la création de la commission anti-spoliation suite à la lettre Royale adressée au département de la Justice en 2016, de nombreuses actions ont été entreprises». «La mise à niveau des textes existants a permis de combler les lacunes et d'offrir une meilleure sécurité juridique aux transactions immobilières», a-t-il affirmé. «Aujourd'hui, la commission continue de travailler sur des propositions et nouvelles de nature à endiguer la spoliation immobilière et à neutraliser les facteurs favorisant son apparition. Sur la table, une proposition concernant l'amendement des dispositions de l'article 2 du Code des droits

réels, qui traite le cas du tiers inscrit de bonne foi. Cet amendement a pour objectif de renforcer la protection des biens, notamment dans le cas des MRE qui ne se rendent compte de la spoliation de leurs biens qu'après plusieurs années. Et la commission anti-spoliation reste bien sûr ouverte à toute proposition d'amendement qui paraît nécessaire pour la préservation des droits des citoyens», a-t-il confié.

S'agissant des procès à distance, Mohamed Benabdelkader a souligné qu'au 31 décembre dernier et depuis le démarrage de l'opération en avril, «ce sont 13.215 procès à distance qui ont été organisés et 235.526 dossiers traités. Au total, 267.203 détenus ont bénéficié de ces procès de leur propre gré», a-t-il noté. «Mais le chiffre qui illustre la réussite de cette opération porte sur le nombre de personnes libérées durant cette période. En effet, ce sont 7.785 personnes qui ont retrouvé la liberté, grâce au recours au procès à distance», a-t-il précisé. Pour lui, l'utilisation des nouvelles technologies a permis d'assurer une continuité des services au sein des tribunaux. Ainsi, plusieurs services en ligne et plateformes d'échanges ont été mis à la disposition des justiciables et

des professionnels du secteur.

Mohamed Benabdelkader a également livré son évaluation du processus d'instauration du pouvoir judiciaire indépendant. Cette nouveauté remarquable dans l'échiquier institutionnel du pays a été matérialisée par la création du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), complètement indépendant des pouvoirs exécutif et législatif. L'autre choix a été celui de l'attribution de la présidence du parquet au procureur général du Roi. «Ce qui renforce cette indépendance du pouvoir judiciaire, bien que plusieurs pays démocratiques, avec une longue expérience en matière de séparation des pouvoirs, n'aient pas opté pour l'indépendance du ministère public. Dans ces pays, le ministre de la Justice continue à être le chef du parquet», souligne Mohamed Benabdelkader. Pour lui, le CSPJ accomplit sa principale mission de gestion de la carrière des magistrats en toute indépendance. Il est le seul responsable de la nomination, de l'avancement, des mutations et de la discipline des magistrats. Le ministère de la Justice assure l'exécution financière des actes pris par cette institution. Le président du ministère public exerce ses prérogatives en matière d'action publique et d'exécution de la politique pénale en toute indépendance. Il est aujourd'hui l'unique responsable de l'action publique au Maroc.

Pendant, pour le ministre, la séparation des pouvoirs ne se limite pas à cette indépendance introduite par la loi. «Aujourd'hui, si je tiens à exprimer ma satisfaction du niveau de l'indépendance institutionnelle du pouvoir judiciaire, je souhaite que plus d'efforts puissent être déployés pour parvenir à décliner concrètement le principe constitutionnel relatif à l'équilibre et la collaboration des pouvoirs», indique-t-il. Et de poursuivre : «Ce n'est pas tant la séparation des pouvoirs que Montesquieu attache à l'importance qu'à leur équilibre. Et c'est dans cette logique que l'article 1er de notre Constitution stipule que le régime constitutionnel du Royaume est fondé sur la séparation des pouvoirs. C'est pour cela qu'il ne faut pas s'enfermer dans cette zone de confort surnommée «séparation». Il s'agit de chercher sérieusement les mécanismes d'équilibre et de collaboration à mettre en place, dans le cadre du respect mutuel des attributions des uns et des autres», a-t-il conclu.

“
L'efficacité nous amène à nous limiter à amender les articles jugés non constitutionnels

La pitoyable sortie de Podemos

Ce petit parti qui s'invente une cause qui n'en est pas une



Dans un acte d'hostilité qui pourrait avoir des conséquences graves sur les relations entre Madrid et Rabat, des députés de Podemos (parti espagnol d'extrême gauche qui, de surcroît, fait partie de la coalition gouvernementale) ont appelé Joe Biden, le prochain président américain, à révoquer la décision signée par Donald Trump le 10 décembre dernier et par laquelle les Etats-Unis reconnaissent la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Selon Europa Press, plusieurs députés de ce parti d'extrême gauche « se sont joints à une lettre promue par des eurodéputés dans laquelle ils demandent au futur président américain, Joe Biden, d'annuler la décision de reconnaissance de la marocanité du Sahara prise par Donald Trump ». Et la même source d'ajouter : « Dans cette lettre, à laquelle se sont joints Lucía Muñoz ainsi qu'Antón-Gómez Reino et le député de l'ERC (la Gauche républicaine de la Catalogne) Joan Josep Nuet, ils assurent que bien qu'ils n'aient aucune intention de s'immiscer dans la décision souveraine des Etats-Unis en matière de rela-

tions internationales, ils considèrent qu'ils sont obligés de réagir puisque la mesure affecte "les droits d'un tiers", en l'occurrence les Sahraouis ».

Les hargneux signataires de cette lettre ont appelé à « l'engagement connu et ferme » de Biden en faveur du multilatéralisme dans l'espoir de le voir "révoquer cette déclaration illégale en réaffirmant la position traditionnelle des Etats-Unis concernant le statut juridique du Sahara occidental et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté ». Et de souligner que « la nouvelle administration de Biden pourra aspirer à jouer son rôle naturel au sein du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que facilitateur impartial dans les efforts visant à résoudre l'un des plus anciens cas de décolonisation soumis aux Nations unies ».

Cette lettre regorge de contre-vérités et de falsification des faits historiques. A titre d'exemple, ses rédacteurs prétendent que « le Sahara est "le dernier territoire africain à être décolonisé" et est "habité par un peuple souverain dont le droit inaliénable à l'autodétermination est reconnu par l'Assemblée des

Nations unies depuis 1963 ». Tout d'abord, c'est le Maroc qui, dès le début des années 60, a réclamé la récupération de ses provinces du Sud et a sollicité l'ONU pour que le Sahara soit inscrit sur la liste des territoires non autonomes, avant même la naissance du front Polisario qui a été créé et instrumentalisé par l'Algérie pour faire échouer les efforts du Maroc visant à pérenniser ses territoires sahariens.

La deuxième contre-vérité est que « le Sahara est le dernier territoire africain à être décolonisé ». Tout le monde sait que le Maroc a récupéré son Sahara en vertu des accords de Madrid signés le 14 novembre 1975. En outre, ces accords ont été ratifiés par le Parlement espagnol (Cortes Generales) le 18 novembre 1975. C'est d'ailleurs ce qu'avait souligné l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, en décembre dernier lors d'un débat virtuel organisé par l'Afrique du Sud, la Russie et le Vietnam pour commémorer le 60ème anniversaire de l'adoption de la résolution 1514, en affirmant que « la décolonisation du Sahara marocain a été définitivement scellée avec l'accord de

Madrid de 1975 et son approbation par l'Assemblée générale des Nations unies ».

Par ailleurs, la conférence des ambassadeurs en Espagne sera célébrée les 18 et 19 janvier, a affirmé le quotidien espagnol ABC. Lequel a ajouté avec étonnement que l'un des intervenants lors de cette conférence est « le deuxième vice-président du gouvernement, Pablo Iglesias, qui prendra la parole pour parler de l'agenda 2030 malgré le fait que sa présence n'était pas prévue dans le programme initial ».

ABC a reconnu qu'il y a une divergence de points de vue entre les partis qui forment le gouvernement espagnol, à savoir le PSOE et Unidas-Podemos concernant la politique étrangère, notamment la question du Sahara marocain.

« Ce n'est un secret pour personne que le positionnement de Podemos sur une question aussi sensible que le Sahara n'a pas contribué à améliorer les relations bilatérales avec le Maroc à un moment aussi difficile que celui de la crise migratoire aux Canaries », a écrit le quotidien espagnol.

Il convient de rappeler qu'en février 2020, le dénommé Nacho

Álvarez (Podemos), secrétaire d'Etat aux droits sociaux au sein du gouvernement présidé par Pedro Sanchez, avait reçu dans son bureau à Madrid, une délégation de la chimérique RASD conduite par la prétendue « ministre sahraouie des Affaires sociales ». Pis encore, ce responsable espagnol avait publié les photos de cette rencontre avec les séparatistes sur son compte Twitter et il s'était également félicité de cette rencontre allant même jusqu'à exprimer son soutien au mouvement séparatiste.

La ministre socialiste des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, Arancha González Laya, avait dû expliquer à son homologue marocain, Nasser Bourita, que la position de l'Espagne concernant le Sahara n'avait pas changé.

« La position de l'Espagne sur le Sahara n'a pas changé. Il s'agit d'une politique d'Etat: l'Espagne ne reconnaît pas la RASD et nous soutenons les efforts du Secrétaire général de l'ONU pour parvenir à une solution pacifique dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU », avait-elle précisé.

Mourad Tabet

Saad Dine El Otmani : *Le Maroc a réalisé des acquis stratégiques dans ses provinces du Sud*

Le chef du gouvernement se félicite de la décision historique des Etats-Unis de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara



Le Maroc a réalisé des acquis tangibles à caractère stratégique dans ses provinces du Sud, a affirmé, jeudi, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

S'exprimant à l'ouverture du Conseil de gouvernement qu'il a présidé en visioconférence depuis la ville de Dakhla, il s'est réjoui que le Maroc a réalisé "des acquis à caractère stratégique" grâce aux efforts menés par SM le Roi Mohammed VI pour préserver l'intégrité territoriale et l'unité nationale, affirmant que le gouvernement est mobilisé en permanence pour faire aboutir ces efforts.

Il a fait remarquer que l'ouverture de 19 consulats de pays amis et frères à Dakhla et à Laâyoune est de nature à opérer un changement dans ce différend artificiel autour des provinces du Sud, saluant par là même les efforts de la diplomatie marocaine, notamment ceux déployés par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Saad Dine El Otmani a relevé que les victoires diplomatiques du Maroc au sujet de sa cause nationale, ainsi que les

dynamiques diplomatique, économique et d'investissement que connaissent les provinces du Sud, constituent une riposte forte et pratique aux appels de dévalorisation des efforts et des acquis du Maroc. A cet égard, le chef du gouvernement s'est félicité que la décision historique des Etats-Unis de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara a donné un coup d'accélérateur à une série de décisions qui renforcent le partenariat stratégique entre Rabat et Washington, notamment dans les domaines du développement économique, du commerce et du transfert de la technologie, en harmonie avec le rôle pionnier du Maroc dans le domaine économique, et en matière de coopération internationale et de développement en Afrique.

Saad Dine El Otmani a, dans ce contexte, rappelé la récente visite de responsables américains au Sahara marocain, et le lancement de projets sociaux, économiques et d'investissement, en plus de l'annonce d'une panoplie de projets d'investissement dans les provinces du Sud. Il a également mis en avant le lancement des étapes

préliminaires pour l'ouverture d'un consulat US à Dakhla, en vue de soutenir et d'encourager l'investissement et les projets de développement menés par le Royaume au profit des habitants de cette région, et ce en droite ligne des projets de développement que connaissent les autres provinces du Royaume, et aussi dans le contexte de la présence marocaine en Afrique et de la stratégie de SM le Roi de soutien au développement et à la prospérité des peuples africains.

Le chef de l'Exécutif a souligné que le gouvernement demeure mobilisé derrière SM le Roi pour faire réussir les efforts du Maroc dans ce domaine, rappelant l'appel d'offres lancé pour la présélection concernant la réalisation du nouveau port Dakhla Atlantique, après la finalisation des études techniques détaillées, une étape préliminaire avant la mise en chantier de ce projet, qui permettra d'accélérer la réalisation du programme de développement des provinces du Sud. A cet égard, Saad Dine El Otmani a affirmé que plusieurs ministères, dont le ministère de l'Équipement et du Transport,

le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de

l'Aménagement du territoire, déploient des efforts louables pour une contribution effective à cette nouvelle dynamique d'investissement appelée à ériger cette région en principal pôle de commerce et d'investissement dans les relations maroco-africaines.

En outre, Saad Dine El Otmani s'est dit confiant que ces étapes auront un impact considérable, non seulement sur le plan économique, social et de développement des provinces du Sud, mais également sur les efforts de développement au niveau national ainsi que sur le niveau des relations maroco-africaines.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, tenu à remercier et à saluer les différents intervenants et contributeurs à la réussite de cette stratégie, à savoir les départements gouvernementaux, les institutions publiques, les autorités provinciales et locales, les élus, les habitants des provinces du Sud, les acteurs de la société civile et le secteur privé, pour leur mobilisation et leur adhésion à cette dynamique au service du pays et des citoyens.

Lancement du Réseau du développement économique des femmes unies

Une quarantaine de femmes d'affaires et d'entrepreneuses issues de plusieurs pays, dont le Maroc, ont participé jeudi au lancement virtuel du Réseau du développement économique des femmes unies.

Cet événement, qui a connu la participation de femmes des Etats-Unis, de Bahreïn, du Maroc, d'Israël, des Emirats arabes unis, du Soudan, d'Ouzbékistan et du Kosovo, a été organisé par l'ambassadrice itinérante américaine pour les dossiers relatifs aux femmes dans le monde, Kelley Currie, l'Envoyé spécial américain pour la normalisation économique, Aryeh Lightstone, ainsi que la vice-présidente de la Société américaine de financement du développement international (DFC) et directrice générale pour les enjeux féminins dans le monde, Charity Wallace.

Dans un communiqué, le département d'Etat américain a indiqué que le lancement de ce Réseau intervient dans la foulée de la signature des Accords d'Abraham en 2020, notant que les pays signataires ont œuvré pour "établir une paix chaleureuse et inclusive et développer des partenariats économiques entre les pays".

"Le Réseau du développement économique des femmes unies servira de plateforme pour établir des liens et de la confiance entre les femmes de chaque pays, permettant d'approfondir la coopération régionale élargie promise par les Accords d'Abraham", ajoute-t-on.

Kenza Elghali, ambassadrice du Maroc au Chili

La reconnaissance américaine de notre souveraineté sur le Sahara accélèrera la résolution de ce conflit artificiel



La décision américaine de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara est de nature à accélérer le processus de résolution du conflit artificiel autour du Sahara marocain, a affirmé l'ambassadeur du

Royaume au Chili, Kenza Elghali.

La reconnaissance par l'administration américaine de la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes "devra accélérer le processus de résolution" de ce conflit, a souligné

la diplomate marocaine dans une tribune publiée par la revue chilienne "Realidad y Perspectivas" (RyP), relevant que la décision américaine s'inscrit dans le cadre du soutien constant des Etats-Unis d'Amérique à la proposition marocaine d'auto-

nomie comme étant une "solution sérieuse, crédible et réaliste" à la question du Sahara marocain.

Et d'ajouter que cette "décision historique" est un couronnement des efforts de SM le Roi Mohammed VI dans la défense de l'intégrité territoriale du Royaume et constitue un tournant décisif dans le processus de règlement de ce différend régional qui n'a que trop duré.

Pour la diplomate marocaine, cette décision est historique aussi parce qu'elle émane de la première puissance mondiale et d'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, rappelant que 85% des Etats membres de l'ONU soutiennent les efforts sérieux entrepris par le Maroc pour parvenir à une solution politique au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Passant en revue la profondeur des relations séculaires liant le Royaume et les Etats-Unis, Enza Elghali a souligné que le partenariat stratégique entre les deux pays traduit le niveau de coopération bilatérale distinguée dans les différents domaines, rappelant que le

Maroc est l'unique pays africain à avoir conclu un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Elle a en outre affirmé que le Maroc, qui a été désigné allié stratégique des Etats-Unis hors OTAN, est un partenaire incontournable de Washington dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé, mettant l'accent sur le rôle pionnier du Royaume en matière de préservation de la paix et de la sécurité dans la région.

Abordant le rétablissement des relations entre le Maroc et Israël, qu'elle a qualifié d'un pas en avant afin de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la technologie, l'aviation civile, l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'énergie, Kenza Elghali a insisté sur les liens solides et singuliers reliant la communauté juive d'origine marocaine au Royaume.

Le Maroc est un acteur clé pour la stabilité de la région, a relevé la diplomate marocaine, relevant que le Royaume a un rôle historique à jouer dans le rapprochement entre les peuples de la région et la préservation de la paix au Moyen-Orient.

Le Groupe d'amitié parlementaire Honduras-Maroc réitère son soutien au plan d'autonomie

Le groupe d'amitié parlementaire Honduras-Maroc a réitéré son soutien à la proposition marocaine d'autonomie dans les provinces du Sud du Royaume, reconnue au niveau international comme étant une option "sérieuse", "réaliste" et "crédible".

Dans un communiqué publié mercredi à Tegucigalpa, le groupe a également salué les efforts du Royaume pour la promotion des politiques de développement au Sahara, soulignant l'intérêt que porte le Maroc aux questions se rapportant aux habitants des provinces du Sud.

Rappelant le récent déplacement à Dakhla d'une délégation américaine conduite par le sous-secrétaire d'Etat en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, le groupe d'amitié a incité le gouvernement du Honduras à suivre la voie tracée par

Washington concernant la dynamique de coopération avec le Maroc, "un pays ami".

«En tant que parlementaires, nous apprécions ouvertement cette opportunité de développer un cadre permettant de renforcer les relations avec le Maroc», ajoute le communiqué, estimant que l'objectif de ce groupe d'amitié consiste à collaborer à l'ouverture de consulats et d'ambassades entre les deux pays.

Il s'agit d'un objectif sur lequel nous travaillons déjà avec l'Exécutif, en encourageant les canaux de communication avec les autorités du gouvernement hondurien en vue de promouvoir les liens d'amitié et de coopération entre les peuples des deux pays, précise la même source.

Le Groupe d'amitié Honduras-Maroc a, par ailleurs, salué la reprise des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et Israël.



Bruno Fuchs, membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale française

Sur la question du Sahara, le Maroc peut compter sur la France

Sur la question du Sahara, le Maroc peut compter sur la France qui le considère comme un partenaire stratégique fiable, a affirmé Bruno Fuchs, député MoDem (majorité présidentielle).

Il est certain que « le conflit du Sahara a suffisamment duré et qu'il faut lui mettre un terme ». Comme il est certain que la position américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara est « une très bonne initiative » et « un mouvement qui peut être vertueux et qui doit être poursuivi et accompagné » car il constitue « un pas très important vers la résolution de ce conflit », a indiqué Bruno Fuchs dans un entretien, jeudi, à la MAP.

Aujourd'hui, « la France a une position qui est très voisine. Très proche en tout cas » et souhaite l'inscrire dans « une approche multilatérale », a-t-il souligné.

"La France, dans toutes les expressions du Quai d'Orsay est très, très proche du processus qui est proposé là, dans la mesure, effectivement, où il y a un processus d'autonomie proposé pour les populations sahraouies", a expliqué Bruno Fuchs, également membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

"Aujourd'hui, il n'y a pas de grande divergence. La France continue de considérer le plan d'autonomie proposé par le Maroc comme une solution juste, réaliste et durable pour résoudre le conflit du Sahara. Et le Maroc peut compter sur la France, - qui le considère comme un partenaire extrêmement solide, fiable et de



long terme-, sur un grand nombre de sujets; ainsi que sur sa capacité à développer des processus d'autonomie, sachant que la France a souvent été très confrontée à des mouvements régionalistes et séparatistes que ce soit les Corses, les Bretons, les Alsaciens, la Nouvelle Calédonie...",

a souligné le député français.

"La France a su intégrer des mouvements plus identitaires dans le cadre d'une même nation. Ce n'est donc pas surprenant que la France soit sur cette position évidemment très proche de la solution que prône le Maroc", a-t-il ajouté. Elle œuvre dans ce contexte pour que les grandes institutions du monde comme l'ONU et l'Union européenne reconnaissent elles aussi ce processus. Il a certes reconnu une certaine "frilosité rapprochée à la France et à l'UE dans ce cadre juste dans l'expression mais dans la réalité on voit des coopérations permanentes".

"Chaque fois que j'aborde une question avec le Quai d'Orsay, on me dit: consultez le Maroc, voit avec le Maroc, c'est le Maroc avec lequel on travaille en collaboration sur la question du renseignement, sur la question du terrorisme et du djihadisme", a-t-il confié.

"On sait qu'on doit compter et on compte au quotidien sur le Maroc pour des tas de raisons". En terme économique avec une très grande majorité des entreprises du CAC 40 qui sont acteurs de l'économie marocaine, mais aussi dans des questions sécuritaires comme la lutte contre le terrorisme, a expliqué M. Fuchs qui s'est félicité de la collaboration permanente entre les services de renseignements marocains et français.

Bruno Fuchs qui est aussi vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, a tenu à saluer, par ail-

leurs, "le rôle que joue le Maroc en Afrique dans le déploiement de la relation Nord-Sud-Sud". "Pour cette raison-là, nous devons, avec le Maroc, développer et repenser la relation entre l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne", a plaidé le député français pour qui "le Maroc est le point pivot de cette relation".

Selon le député de la majorité présidentielle, la décision américaine est "une façon de faire un pas très important envers la résolution du conflit du Sahara" et qui aura des conséquences positives sur une partie d'autres sujets. D'abord sur la stabilité et la prospérité de la région sahélo-saharienne.

"Cela aura certainement, c'est mon vœux le plus cher, des conséquences sur le conflit palestinien. C'est une façon aussi de faire bouger un peu ce conflit puisque le Maroc reconnaît l'Etat palestinien comme la France et donc le fait de rétablir des relations avec Israël peut être un facteur dans les mois et années à venir vers une résolution là aussi très ancienne d'un conflit qui n'a que trop duré", a-t-il estimé.

Et de conclure que "la reconnaissance par les USA (de la marocanité du Sahara) est un point très important, une étape essentielle vers une pacification de la région et une zone de prospérité plus importante". "Elle aura aussi des répercussions sur des conflits au Sahel et au Moyen-Orient avec la résolution du conflit israélo-palestinien".

Près de 5 tonnes de Chira saisies à Nador

Les éléments de la brigade de la police judiciaire relevant du district provincial de sûreté de Nador ont mis en échec, mercredi soir et jeudi matin sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), une opération de trafic international de drogue et saisi une quantité de 4 tonnes et 762 kg de chira.

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que ces quantités importantes de chira ont été saisies lors de deux opérations successives, la première effectuée dans la zone d'"Oulad Amghar", située dans la province de "Driouch" qui a permis de saisir 70 ballots de chira, d'un poids total de 2 tonnes et 552 kg alors que la deuxième opération menée à Douar "Tizgha Ajdir" dans la même zone rurale, a permis de saisir 67 autres ballots de chira d'un poids de 2 tonnes et 210 kg, portant ainsi le total de la quantité de drogue saisie à 4 tonnes et 762 kg. Les opérations de fouille menées en marge de ces opérations sécuritaires ont permis de saisir des équipements et du matériel logistiques utilisés dans le trafic international de drogue, ajoute la DGSN notant qu'il s'agit de cinq voitures, une moto, une embarcation pneumatique et deux moteurs hors-bord.

Les mesures d'enquête ont permis d'interpeller un individu âgé de 17 ans, soupçonné d'être impliqué dans cette activité criminelle, relève la même source. Les opérations sécuritaires conjointes entre la police judiciaire et les services de la DGST se poursuivent pour identifier les autres complices dans la possession et le trafic de ces stupéfiants et déterminer les éventuelles ramifications de cette activité criminelle, aux niveaux national et international, conclut la DGSN.

Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé

L'immunité collective contre la Covid-19 pourrait être atteinte début mai



L'immunité collective contre la Covid-19 pourrait être atteinte début mai, sur la base d'un calendrier vaccinal de 12 semaines, a estimé le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb.

Dans un entretien accordé à BAB, le magazine mensuel de la MAP, le ministre de la santé a indiqué que sur la base d'un calendrier vaccinal de 12 semaines, "on pourrait éventuellement être en immunité collective début mai", expliquant qu'au vu des indicateurs scientifiques et épidémiologiques reconnus par l'OMS, il faudrait toucher plus de 60% de la population pour atteindre l'immunité collective.

Le Royaume a fait le choix de cibler 80% de la population afin de sortir rapidement de cette pandémie l'ayant impacté socialement et économiquement, a souligné le ministre, précisant, cependant, que la réalisation de l'immunité collective prendra du temps.

A cet égard, il explique que la campagne se déroulera en période de pandémie et donc dans le strict respect des mesures barrières, ajoutant qu'il faudra attendre un délai de plus de 14 jours après avoir reçu la deuxième dose pour que chaque individu puisse atteindre un certain niveau d'immunité.

Seul le temps révélera la durée sur la-

quelle le vaccin restera efficace contre la Covid-19 ou si à l'avenir, le virus deviendra saisonnier à l'instar du H1N1 qui est rentré dans le programme de vaccination antigrippale, relève le responsable gouvernemental.

S'agissant de la date de lancement de la campagne de vaccination, M. Aït

Taleb a affirmé qu'elle sera officiellement annoncée après la réception du vaccin.

A ce jour, il n'y a pas de date précise, mais les préparatifs sont là et le dispositif est mis en place, a-t-il affirmé, notant que le Maroc est prêt à entamer cette campagne de vaccination.

Il s'agit d'une opération de grande envergure qui touchera tout le territoire national et qui nécessitera des moyens logistiques et humains très importants et une organisation sans faille, fait-il observer.

Sur un autre volet, M. Aït Taleb reconnaît "une petite souffrance" dans la gestion des maladies non Covid-19 en général, expliquant "qu'il y avait une urgence sanitaire mondiale et que sa gestion était prioritaire".

Cependant, le système de santé a réussi à dégager et identifier les structures dédiées à la Covid-19 qui fonctionnaient indépendamment des structures non-Covid, pour que les patients puissent continuer à avoir accès aux soins.

Abordant la généralisation de l'AMO, le ministre a souligné que la couverture médicale doit s'inscrire, aujourd'hui, dans une approche de solidarité entre les différentes catégories de la population, poursuivant que le processus de généralisation doit commencer à se déployer dès l'année 2021.

Le responsable gouvernemental n'a pas manqué de mettre en exergue la nécessité d'assurer la pérennité de ce dispositif de généralisation, notant que pour y parvenir, il est nécessaire "d'en finir avec le corporatisme et assurer une gestion de manière transversale et verticale afin de garantir la viabilité du système".

Le Maroc dans le top 5 des pays les plus touchés en Afrique

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a révélé jeudi que cinq pays africains représentent actuellement environ 69% de tous les cas confirmés positifs signalés en Afrique, alors que la pandémie de Covid-19 frappe de façon inégale à travers le continent.

Les cinq pays les plus touchés sont l'Afrique du Sud avec 1.278.303 cas (41%), le Maroc avec 455.055 cas (14%), la Tunisie avec 168.568 cas (5%), l'Égypte avec 152.719 cas (5%) et l'Éthiopie avec 129.455 cas (4%).

Le CDC Afrique a également indiqué qu'une vingtaine de pays africains avaient signalé des taux de létalité plus élevés que le taux moyen mondial de 2,2%.

Parmi ces pays, on peut citer le Soudan avec 6,1%, l'Égypte avec 5,5%, le Libéria avec 4,5%, le Tchad avec 4% et le Mali avec 3,9%.

Mercredi, le directeur adjoint du CDC Afrique, Ahmed Ogwel, a expliqué à l'agence de presse chinoise Xinhua que le continent africain jouait un rôle actif dans le développement mondial des vaccins contre la Covid-19 et les essais cliniques.

"Nous sommes très impliqués dans les essais cliniques et c'est ainsi que nous prenons part au développement de vaccins", selon Ahmed Ogwel. "Par ailleurs, certaines institutions en Afrique ont déjà entamé le processus de développement d'un vaccin contre la Covid-19 pour le continent", a-t-il souligné.



La France sous cloche à 18h *Contrôles aux frontières renforcés*

Couvre-feu généralisé à 18h dès samedi pour 15 jours au moins et contrôles aux frontières renforcés: Jean Castex a dévoilé jeudi de nouvelles restrictions pour freiner la propagation du coronavirus en France et annoncé un élargissement de la campagne de vaccination dès lundi.

Dix mois après l'apparition des premiers cas de Covid-19 en France, la circulation du virus reste certes moins importante que dans d'autres pays européens qui ont décidé de reconfiner. Mais l'apparition de variants du virus, plus contagieux, agit comme un épouvantail. "Si nous constatons une dégradation épidémique forte, nous serions conduits à décider sans délai d'un nouveau confinement", a prévenu le Premier ministre lors d'une conférence de presse aux côtés de six membres du gouvernement.

Dans l'immédiat, l'application du couvre-feu à 18h, déjà en vigueur dans 25 départements, va être étendu à l'ensemble du territoire métropolitain à "partir de ce samedi et pour au moins 15 jours" dans une "logique de freinage préventive". "Sauf les exceptions liées aux missions de service public, tous les lieux, commerces ou service recevant du public seront fermés à 18H00", a précisé Jean Castex. Cette mesure, qui était attendue, "vise à réduire encore davantage les contacts sociaux sur les heures de fin de journée, tout en permettant le maintien des activités économiques, éducatives et des déplacements pendant la journée."

Les écoles resteront donc ouvertes. Mais les activités physiques et sportives scolaires et périscolaires en intérieur sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et le protocole sanitaire dans les cantines sera encore renforcé.

Pour freiner la propagation du variant britannique, un protocole visant à tester jusqu'à un million d'enfants et d'enseignants par mois va également être mis en place.

Quant aux universités, les travaux



dirigés en première année reprendront par demi-groupes à partir du 25 janvier. Cette mesure s'étendra ensuite, "si la situation sanitaire le permet, aux étudiants des autres niveaux", a ajouté le Premier ministre, en exprimant la "préoccupation" du gouvernement face au "profond sentiment d'isolement, mais aussi les vraies difficultés pédagogiques" des étudiants.

Les conditions d'entrée en France seront parallèlement durcies "fortement" et les contrôles aux frontières vont être "renforcés".

A compter de lundi, tous les voyageurs en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne devront effectuer un test avant de partir, a précisé le Premier ministre. Les personnes concernées devront par ailleurs s'engager sur l'honneur à s'isoler pendant sept jours une fois arrivées en France, puis à refaire un deuxième test PCR à

l'issue. Le contrôle des frontières sera également renforcé et des tests négatifs exigés pour rejoindre plusieurs territoires d'outre-mer.

Environ 20.000 nouveaux cas sont comptabilisés chaque jour en France - plus de 21.000 jeudi -, loin des 5.000 espérés à la mi-décembre par le gouvernement. Et la pression hospitalière ne faiblit pas, avec près de 25.000 malades du Covid-19 hospitalisés. Après un démarrage poussif et critiqué, la campagne de vaccination va s'accélérer. Dès lundi, les personnes présentant des pathologies à haut risque (insuffisances rénales chroniques, cancer sous traitement, transplantés d'organes, personnes trisomiques...) pourront se faire vacciner, soit 800.000 personnes supplémentaires.

Cet élargissement ne remet pas en cause l'ouverture prévue de la vaccina-

tion à toutes les personnes de plus de 75 ans. Au total, 700 centres de vaccinations seront ouverts lundi et seront tous en capacité de donner des rendez-vous pour les quatre prochaines semaines, a assuré le ministre de la Santé Olivier Véran.

Les doses pour vacciner 2,5 millions de personnes en France devraient être disponibles d'ici à la fin du mois de février, a-t-il ajouté.

Selon le dernier bilan, plus de 247.000 personnes ont reçu leur première injection, alors que la France disposait la semaine dernière d'un million de doses du vaccin Pfizer/BioNTech.

Sur le volet économique, le Premier ministre a assuré que les dispositifs de soutien seraient maintenus "tant que cela sera [il] nécessaire". "Nous avons une conscience aiguë de la lassitude, de la colère" des professions touchées", a souligné à ses côtés le mi-

nistre de l'Economie Bruno Le Maire, qui a annoncé entre autres que les entreprises auraient le "droit" de bénéficier d'un an de plus de remboursement des prêts garantis par l'État. Les coûts fixes des entreprises fermées seront pris en charge jusqu'à 70%.

Dans les rangs de l'opposition, l'annonce de l'extension du couvre-feu à 18h à l'ensemble du territoire a fait grincer des dents.

"Monsieur Déconfinement annonce le Couvre Feu 18h partout. Nous serons plus nombreux à nous concentrer dans les lieux communs (transports, magasins...) sur des créneaux plus courts!", a fustigé le député La France insoumise (LFI) Adrien Quenennec sur Twitter. "Que de temps perdu, par pure idéologie, pour maîtriser nos frontières", a réagi le président du RN, Marine Le Pen.

Biden dévoile un plan de relance de 1.900 milliards de dollars

Joe Biden a dévoilé jeudi un nouveau plan de relance d'urgence de 1.900 milliards de dollars, censé sortir les Etats-Unis de leur pire crise depuis les années 30, et sera suivi dans les prochaines semaines d'un plan d'investissements pour relancer l'économie.

Baptisé plan de sauvetage, ces mesures, que M. Biden devait défendre personnellement jeudi soir dans une allocution, incluent des aides visant à s'attaquer aux deux crises - sanitaire et économique - auxquelles va être confronté le démocrate. Elles visent à aider les ménages, les petites entreprises et les minorités visibles qui sont parmi les plus touchés par

la pandémie de Covid-19, selon un communiqué. "Nous voulons avancer aussi vite que possible", a déclaré à des journalistes un haut responsable de l'équipe de Joe Biden.

Ce plan doit être adopté par le Congrès, mais sa taille, qui en fait un des plus coûteux de l'histoire américaine, risque de rencontrer l'opposition des républicains. Ces derniers ont fait valoir récemment les vertus de l'orthodoxie budgétaire après avoir pourtant voté au printemps un plan d'aides de 2.200 milliards de dollars voulu par le président républicain Donald Trump. "Nous allons nous mettre tout de suite au travail pour transformer en législation, qui sera

adoptée par les deux chambres et ratifiée en loi, la vision du président élu Biden", ont réagi Chuck Schumer et Nancy Pelosi, les leaders démocrates au Congrès, dans un communiqué commun.

Le plan Biden prévoit que les Américains touchent un nouveau chèque de 1.400 dollars par personne en fonction des revenus.

Le paquet de 900 milliards de dollars adopté en décembre, considéré comme un "acompte" par Joe Biden, avait permis de mettre 600 dollars dans la poche de chaque personne, sous condition de revenus. Mais les démocrates, dans une inhabituelle entente avec M. Trump, ré-

clamaient 2.000 dollars.

Les aides supplémentaires au chômage, dont 18 millions d'Américains vivent toujours, seront prolongées jusqu'à fin septembre ainsi que la possibilité de prendre un congé maladie payé en cas de contamination au Covid-19. "Aucun Américain ne devrait avoir à choisir entre mettre de la nourriture sur la table et se mettre en quarantaine pour éviter la propagation" du virus, selon ces hauts responsables.

Prolongation de la suspension des expulsions locatives et saisies immobilières jusqu'à fin septembre, ou encore aide alimentaire renforcée, figurent également dans ce texte.

De nouvelles mesures sont également proposées. A commencer par le rythme des tests et vaccinations contre le Covid-19, qui doivent être accélérés pour permettre à l'activité de reprendre. Rouvrir les écoles, toujours largement fermées aux Etats-Unis ou fréquentées à temps partiel seulement par les élèves, fait également partie des priorités. M. Biden s'est fixé 100 jours pour que la majorité des écoliers reprenne le chemin de l'école, permettant à leurs parents de retourner au travail, alors que les femmes ont payé un lourd tribut, et ont massivement dû démissionner ou cesser de chercher un emploi pour s'occuper de leurs enfants.

Economie

Le déficit budgétaire prévu à 6,4% en 2021

Le déficit budgétaire devrait se situer à 6,4% du produit intérieur brut (PIB) au titre de l'année 2021, prévoit le Haut-commissariat au plan (HCP).

«En tenant compte des dépenses d'investissements qui représenteraient 6% du PIB en 2021, le déficit budgétaire devrait connaître un allègement de près d'un point pour atteindre 6,4% du PIB, après 7,4% estimé pour l'année 2020», indique le HCP dans le Budget économique prévisionnel (BEP) 2021.

Ce Budget fait également ressortir que l'année 2021 devrait être marquée par un retour progressif des recettes fiscales, tenant compte de l'amélioration attendue de l'activité économique et des différentes composantes de la demande, rapporte la MAP.

Elle serait caractérisée aussi par la poursuite de la mobilisation des fonds nécessaires pour la couverture des charges additionnelles liées aux programmes et projets annoncés dans la loi de Finances (LF) 2021 et aux efforts de rétablissement des équilibres macroéconomiques.

Ainsi, la collecte des recettes fiscales devrait se renforcer par la hausse des recettes des impôts indirects, notamment celles de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) intérieure, bénéficiant de la reprise de la consommation des ménages qui profiterait de l'amélioration des revenus ruraux et des recettes des Marocains résidant à l'étranger (MRE), relève le HCP.

De leur part, les recettes de la TVA à l'importation et celles des droits de douanes devraient s'améliorer, en lien avec la progression des importations, traduisant la reprise de la demande intérieure.

Toutefois, les recettes au titre des impôts sur les sociétés qui seraient calculés sur la base des résultats de l'année précédente, devraient fléchir en 2021.

Compte tenu de la hausse prévue des recettes non fiscales au cours de cette année, sous l'effet des ressources générées par les nouveaux mécanismes de financement des investissements publics selon la LF-2021, les recettes ordinaires augmenteraient de près de 3%, pour représenter 20,5% du PIB.

Quant aux dépenses courantes, elles atteindraient 21,5% du PIB, suite notamment à la croissance des dépenses de fonctionnement, aussi bien de la masse salariale que des biens et services. De même, les dépenses de compensation devraient augmenter en lien avec la hausse prévisible des prix notamment du gaz butane en 2021.

Parallèlement, le HCP souligne que la mobilisation des ressources financières sous forme d'emprunts internes et externes pour couvrir les besoins de financement de cette année devrait comprendre le paiement d'une partie des dépenses ordinaires, le financement des investissements ainsi que l'engagement de l'amortissement de la dette publique.

Dans ces conditions, la part de la dette du trésor afficherait une hausse de près de 0,6 point en pourcentage du PIB à 78,3%. Tenant compte de la dette extérieure garantie, le taux d'endettement public global devrait se situer à 95,6% du PIB après 94,6% en 2020.

L'Etat est dans l'obligation de s'engager sur les secteurs à fort potentiel



«**L**a mobilisation des fonds nécessaires pour soutenir les classes sociales vulnérables et le tissu entrepreneurial a contribué dans une certaine mesure à atténuer les impacts socioéconomiques de la pandémie» sur l'économie nationale, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

L'effort additionnel que l'Etat serait amené à fournir en vue de soutenir et relancer l'activité économique devrait impacter les équilibres financiers qui auraient enduré des difficultés majeures, a soutenu le HCP rappelant les lourdes conséquences subies par l'économie nationale au cours de l'année 2020.

Selon le HCP, un renforcement des recettes de l'Etat est attendu pour rétablir l'équilibre budgétaire et assurer sa soutenabilité. Ce qui, a-t-il estimé dans son Budget économique prévisionnel 2021, «interpelle sur la qualité du système fiscal en vigueur et le degré de son efficacité face notamment aux crises».

Pour le Haut-commissariat, il serait, ainsi, préconisé d'accélérer la mise en œuvre d'une réforme de la fiscalité en s'appuyant sur les recommandations des assises fiscales de mai 2019. Et de rappeler que la forte pression exercée sur les finances publiques se serait traduite par une augmentation du niveau de la dette publique suite à la mobilisation du financement intérieur et extérieur.

Quoi qu'il en soit, le HCP est persuadé que «le Maroc a encore des marges qu'il peut utiliser, en particulier la part relativement faible de l'endettement extérieur et la tendance baissière qu'a connue son coût au fil des années».

Comme l'a souligné le Haut-commissariat, la croissance économique nationale aurait connu une

récession de 7% en 2020 au lieu d'une croissance de 2,5% enregistrée en 2019.

Ainsi, afin de rehausser le potentiel de croissance de l'économie nationale, l'institution estime que «l'Etat est dans l'obligation aujourd'hui de s'engager sur les secteurs à fort potentiel en fédérant les grandes entreprises et en consolidant celles qui sont petites et moyennes, moyennant le renforcement et la contribution à leurs ressources propres».

Le Haut-commissariat prévient qu'il est aussi «illusoire de croire résoudre le problème de l'informel qui reste un secteur qui contribue dans une large mesure à la création de la valeur ajoutée et de l'emploi», affirmant que celui-ci restera utile dans les périodes de difficultés sociales que vivent les citoyens en leur apportant en particulier des services de proximité.

A cet égard, le Haut-commissariat explique que les politiques budgétaire et monétaire doivent être coordonnées dans le cadre d'une politique anticyclique qui permettra de stimuler l'activité économique et

d'atténuer les difficultés économiques, sociales et psychologiques que la pandémie du Covid-19 occasionnées.

Revenons sur la situation économique nationale en 2020 pour rappeler qu'elle a été marquée par une profonde récession, suite aux effets de la Covid-19 et de la succession de deux campagnes agricoles sèches.

D'après les économistes du HCP, au niveau du secteur non agricole, il ressort que les activités profondément touchées par la pandémie auraient été celles fortement dépendantes de la demande extérieure, notamment des pays européens.

C'est le cas notamment du secteur touristique et de ses activités annexes, des industries mécaniques, métallurgiques et électriques (IMME), des industries du textile et habillement, du commerce et du transport.

Quant aux autres secteurs, ils «auraient continué d'être résilients en affichant des performances, notamment les activités de l'industrie extractive, agroalimentaire, chimique et para-chimique, les services de santé et éducation et les services d'administration», a constaté le HCP.

Soulignons qu'au niveau du secteur primaire, il est mentionné que la campagne agricole 2019/2020 aurait été impactée, pour la deuxième année consécutive par des conditions climatiques défavorables.

Dans son ensemble, ce secteur aurait dégagé une valeur ajoutée en repli de 7,1% en 2020 après une baisse de 4,6% en 2019, contribuant encore une fois négativement à la croissance du Produit Intérieur Brut de -0,9 point.

De son côté, le secteur secon-

daire aurait dégagé une valeur ajoutée en baisse de 6,3%, contribuant ainsi négativement à la croissance du PIB de -1,6 points. Tandis que le secteur tertiaire aurait affiché un recul de 6,8% contre une hausse de 3,8% en 2019, contribuant ainsi négativement à la croissance du PIB de -3,5 points.

Sur le front de l'emploi, le marché du travail aurait connu sur l'ensemble de l'année 2020 des pertes d'emploi estimées à 531.000 postes qui auraient porté le taux de chômage au niveau national à près de 12,8%, soit une hausse de 3,6 points par rapport à son niveau enregistré en 2019.

En baisse de 6,7% en volume, au lieu d'une hausse de 1,7% en 2019, la demande intérieure aurait apporté une contribution négative de -7,3 points à la croissance pour la première fois depuis 1997, au lieu d'une contribution positive de 1,9 point en 2019.

L'année écoulée aurait également été marquée par un allègement du déficit courant dû à une baisse plus importante des importations que celle des exportations et à la résilience des transferts des MRE.

Dans son rapport, le HCP a, en outre, indiqué que l'effort budgétaire additionnel pour soutenir l'activité, conjugué à la baisse des recettes fiscales, aurait conduit à la détérioration du déficit budgétaire. Il a, par ailleurs, évoqué que les sorties massives sur le marché financier international pour couvrir les besoins de financement du Trésor, suite aux effets négatifs de la crise sanitaire et la pression exercée sur les réserves en devises, auraient limité les marges de manœuvre de financement de l'économie nationale en 2020.

Alain Bouithy

“
Rétablir l'équilibre budgétaire et assurer sa soutenabilité

Les barrages remplis à 44,4% au 14 janvier

Les retenues des principaux barrages nationaux ont atteint, au 14 janvier 2021, plus de 6,9 milliards de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 44,4%, selon la direction générale de l'eau, relevant du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Ce niveau est inférieur aux 7,67 milliards de m³ (49,2% de taux de remplissage) enregistrés à la même date de l'année écoulée, précise la direction générale de l'eau.

Le barrage Al Wahda dans la province d'Ouezzane a affiché un taux de remplissage de 64,7% contre 59,4% à la même date de 2020 avec une rete-

nuée de 2,27 milliards de m³.

Le taux de remplissage du barrage d'Al Massira (province de Settat) s'est situé à 12,5% (331,2 millions de m³), alors que celui du barrage Acharif Al Idrissi a grimpé de 43,5% à 91,7%.

En revanche, les barrages de Bin El Ouidane et Idriss 1er ont chuté respectivement à 21,1% (256 millions de m³) et à 63,4% (716 millions de m³). Le barrage de Sidi Mohamed Ben Abdellah a, pour sa part, affiché une retenue de 623,3 millions de m³, soit un taux de remplissage de 63,9%, tandis que celui d'Ahmed El Hansali (province de Béni Mellal) a présenté un volume de 148,5 millions de m³ (22,2%).

Le besoin de liquidité bancaire s'élève à plus de 85 MMDH en 2021

Le besoin de liquidité bancaire devrait se situer à 85,2 milliards de dirhams (MMDH) en 2021, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

"Compte tenu du dynamisme attendu de la consommation des ménages et de l'investissement, le marché monétaire serait marqué par la poursuite des tensions sur les besoins de liquidité bancaire en 2021, qui devraient s'accroître à près de 85,2 MMDH, après 65,3 MMDH en 2020", indique le HCP dans le Budget économique prévisionnel (BEP) 2021.

Parallèlement, le marché monétaire devrait bénéficier cette année de l'allègement du déficit courant en 2020, malgré les pertes de devises au niveau des recettes de voyage, relève la même source.

Et d'ajouter que compte tenu de la sortie du Trésor à l'international prévue en 2021, après celle

effectuée en 2020 et des entrées en devises attendues des investissements directs étrangers (IDE), les réserves internationales nettes augmenteraient légèrement par rapport à leur niveau enregistré en 2019 pour couvrir près de 6,5 mois d'importations de biens services.

Pour ce qui est des crédits bancaires, ils devraient s'accroître à un taux de 4% en 2021, sous l'effet de la reprise prévue des activités économiques et de l'impact attendu des programmes de soutien des ménages et de relance des entreprises. Par ailleurs, les créances nettes sur l'administration centrale devraient poursuivre leur tendance haussière, en ralentissement cependant par rapport à leur rythme enregistré en 2020. Dans ce contexte, la masse monétaire devrait s'accroître de 3,4% après la hausse de 7,7% estimée en 2020 et 3,8% en 2019.

La SAPST annonce les lauréats de la première promotion de Madaëf Eco6

La Société d'aménagement et de promotion de la station de Taghazout (SAPST) a dévoilé, jeudi, la liste des lauréats de la première promotion de Madaëf Eco6, une initiative de soutien à l'entrepreneuriat et au développement d'écosystèmes dans les projets et destinations touristiques de Madaëf, branche Tourisme du Groupe CDG.

Confirmant sa portée locale, la première édition dédiée à Taghazout Bay a recueilli plus de 160 candidatures émanant de start-up, artisans et très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), dont une majorité (60%) est issue

de la région Souss Massa, fait savoir la SAPST dans un communiqué.

A l'issue d'une première étape de pré-sélection de 35 candidats, un comité d'évaluation s'est tenu les 7 et 8 janvier 2021, indique la même source, notant que le jury de cette édition, composé des principaux partenaires de la SAPST dans le cadre du programme et d'experts indépendants, a ainsi procédé à l'évaluation des présélectionnés et a retenu 16 lauréats tenant compte de la pertinence de leur projet, de leur capacité à répondre aux besoins de la station et ses actifs touristiques, ainsi que de leur intégration dans la démarche durable de Taghazout Bay, rapporte la MAP.

En ligne avec les univers de la station Taghazout Bay, les projets retenus ont concerné des secteurs diversifiés et créateurs de valeur pour la station. Les projets concernent les secteurs de l'événementiel, et de l'animation sportive (4 projets), les activités nautiques et de plein air, notamment pour promouvoir la découverte de l'arrière-pays, (4 projets), l'artisanat et les produits du terroir (3 projets), la restauration (3 projets), le développement durable (1 projet) et les nouvelles technologies (1 projet).

Les projets lauréats de l'édition

Taghazout Bay du programme Madaëf Eco6 sont ainsi "Ines Events" (organisation d'un salon international dédié au surf), "Marc Perfor" (conception d'événements et d'une plateforme de jeux en plein air), "Chems Ayour" (accompagnement de la station dans son programme d'animation à travers la production d'événements et le développement de concepts d'animation sportive), "GC Sports" (production d'événements sportifs écoresponsables), et "Tzzil Station Nature" (création d'activités de plein air favorisant la découverte de l'arrière-pays de la station, autour des dimensions nature, sport et culture).

Il s'agit également de "École de navigation" (création d'une école de voile), "Terres d'Arganier" (création d'un projet d'animation articulé autour d'une ferme pédagogique, d'un musée des énergies renouvelables et d'un espace loisirs), "Coopérative Tisaliwine" (coopérative faisant la promotion des produits du terroir), "Coopérative Tifout" (coopérative faisant la promotion des produits du terroir), "Taghazout Ecoshop" (développement d'un Ecoshop offrant des ateliers aux visiteurs autour de l'artisanat) et "Taghazout Bay Leisure" (projet visant à créer des liens entre la station et les populations locales).



La liste des lauréats comporte également "Graneco" (projet de recyclage de marque de café, en vue de produire de petites bûches combustibles et du mobilier écologique), "A million lights" (concept de salad bar et de crêperie healthy, avec forte sensibilité sociale), "UCCI" (projet de restauration écologique), "Pokawai" (projet de restauration healthy, axé sur le concept de poke bowl hawaïen) et "Wala" (application de Smart City basée sur des QR codes dans la station et ses unités).

Par ailleurs, 5 autres projets supplémentaires, ayant retenu l'attention du jury, seraient potentiellement intégrés au programme suite à une revue plus approfondie

de leur pertinence pour la station, souligne la SAPST. Les lauréats de cette première promotion Madaëf Eco6 vont bénéficier d'un accompagnement complet qui comprendra des sessions de formation plénières et de coaching individualisé avec des experts et un accès aux marchés, au financement bancaire, aux espaces de co-working, ainsi qu'à un large éventail d'avantages exclusifs Eco6.

Le communiqué fait en outre savoir qu'une troisième édition a été lancée dans le cadre de l'initiative "Madaëf Eco6", dédiée à la station Saïdia Resorts, relevant que l'appel à projets se tient du 12 janvier au 22 février via la plateforme "www.madaef-eco6.ma".

Les projets retenus ont concerné des secteurs diversifiés et créateurs de valeur pour la station

La demande intérieure attendue en hausse de 5% cette année

La demande intérieure devrait enregistrer un accroissement de 5% durant cette année, après son recul de 6,7% en 2020, avec une contribution positive de 5,4 points à la croissance économique, prévoit le Haut-commissariat au plan (HCP).

"La confiance des ménages devrait se rétablir progressivement en 2021, sous l'effet de la reprise prévue de l'activité économique et de la maîtrise attendue de la pandémie. La consommation des ménages devrait ainsi s'accroître de 3,9% en volume, après sa contreperformance enregistrée en 2020, contribuant positivement à la croissance de 2,2 points", souligne le HCP dans le Budget économique prévisionnel (BEP) 2021.

La consommation des administrations publiques devrait, pour sa part, s'améliorer de 5,7%, contribuant de 1,3 point à la croissance du PIB, fait savoir la même source. Au total, la consommation finale nationale augmente-

rait de 4,4%, ramenant sa contribution à la croissance du PIB à 3,4 points au lieu d'une contribution négative de -4,1 points en 2020, rapporte la MAP.

"Si la consommation devrait reprendre graduellement, l'investissement, quant à lui, reste tributaire d'une politique de relance budgétaire et d'une reprise de confiance et de plus de visibilité quant aux perspectives de l'avenir", estime le HCP.

Dans ce cadre, le Fonds Mohammed VI pour l'investissement a été créé et devrait être doté de 45 milliards de dirhams (MMDH), dont 15 MMDH provenant du budget général de l'Etat. Les 30 MMDH restants devraient être mobilisés auprès des partenaires internationaux et d'institutionnels locaux. Ce fonds serait alloué aux secteurs prioritaires, tels que la restructuration industrielle, les activités à fort potentiel, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures et le tourisme. Le vo-

lume global des investissements publics devrait passer de 182 MMDH à 230 MMDH en 2021, soit une croissance de 26%, relève le HCP, ajoutant que la formation brute de capital fixe (FBCF) devrait ainsi progresser en volume de 6,5%. Sa contribution à la croissance économique devrait être positive de 1,7 point. La variation des stocks devrait, de son côté, avoir une contribution positive de 0,2 point à la croissance du PIB, alors que l'investissement brut devrait s'accroître de 6,7% avec une contribution positive de 2 points à la croissance.

Par ailleurs, le BEP-2021 fait ressortir que sur fond d'une amélioration des perspectives de la croissance économique mondiale, les échanges commerciaux devraient retrouver progressivement leur rythme de croissance en 2021. La progression de la demande étrangère devrait stimuler le niveau des échanges extérieurs de l'économie nationale.

A cet effet, les exportations de biens et services en volume devraient afficher une nette croissance de 7,6% par rapport à leur baisse enregistrée en 2020, de même les importations de biens et services devraient augmenter de 8%. Ainsi, la demande extérieure nette devrait dégager une contribution négative de 0,7 point, soit une détérioration d'un point par rapport à sa contribution en 2020.

Eu égard au redressement des marchés alimentant une légère hausse des prix, la valeur des exportations des biens et services devrait progresser de 8,3% alors que les importations de biens et services en valeur devraient croître de 9,8%. Le déficit en ressources devrait se détériorer pour atteindre 9,4% du PIB au lieu de 8,9% du PIB en 2020. En outre, et en tenant compte des revenus extérieurs nets, le compte courant devrait dégager un déficit de 3,3% du PIB, soit un creusement de 1,1 point par rapport à son niveau enregistré en 2020.



“Atlantide KM 130” Rencontre entre l’artiste photographe Imane Djamil et la ville de Tarfaya



La CDA Gallery abrite depuis le 13 janvier et jusqu’au 22 mars, l’exposition “Atlantide KM 130” de la photographe Imane Djamil, seconde partie de son travail autour de la ville de Tarfaya où l’artiste démystifie son rapport conceptuel à la ville et donne chair à ce tableau imaginaire dépeint dans ses premières photographies.

“Cette fois-ci, je travaille étroitement avec un groupe d’enfants et d’adolescents nés parmi les ruines, à la recherche d’un temps perdu qui leur échappe, si ce n’est par le biais d’histoires familiales, ou d’une histoire plus globale, fantasmée sur fond de nostalgie”, explique l’artiste dans une déclaration à la MAP.

Ensemble, nous tendons à voir la désuétude comme une cour de récréation et la ruine comme un élément à reconquérir le temps d’une collaboration, lance-t-elle. Dans son échange avec la

MAP, Mme Djamil rappelle que sa rencontre avec la ville de Tarfaya est le fruit du hasard et de la nécessité, alors que l’artiste reliait Casablanca à Dakhla pour des besoins professionnels. La découverte de cette enclave fantomatique a été décisive dans le travail mené, fait-elle savoir.

Anciennement occupée par l’Espagne, et ayant connu une présence britannique au 19e siècle, Tarfaya vit au rythme de l’activité de son port de pêche et de ses ruines. Parmi elles, la Casa del Mar, une forteresse au milieu de l’océan ayant servi comme comptoir commercial au 19e siècle et comme prison sous l’occupation espagnole.

Dans une série de photographies et performances, Imane Djamil joue avec la figure de la Casa del Mar, et rigé e comme une plaie sur un corps en référence à son passé violent, la forteresse, recouverte par le sel de l’océan devient une cicatrice

apprivoisée par le corps qui la porte de nos jours comme un patrimoine. Un patrimoine dont il faut, néanmoins, se soucier en urgence, l’océan le menant paradoxalement vers sa destruction.

Le travail d’Imane Djamil impose un lien étroit entre la scène photographiée et sa représentation photographique. Un rapport immersif à l’image qu’elle réinterprète dans Atlantis Km 130, seconde partie de son travail autour de la ville. Elle démystifie son rapport conceptuel à la ville et donne chair à ce tableau imaginaire dépeint dans ses premières photographies.

En présentant ce travail, Tina Barouti, doctorante à l’université de Boston, curatrice et historienne des arts, estime que le travail visuel et littéraire d’Imane Djamil cherche la frontière très fine entre réalité et sublime, dans ce qu’elle appelle Géographies Mentales.

Des mondes contingents et inter-culturels s’interpénètrent à travers un assemblage narratif, créant de nouvelles topographies, indique Mme Barouti, également commissaire de l’exposition. Pour Tina Barouti, l’intérêt d’Imane Djamil pour les lieux en transition post-traumatique la conduit vers une vision à mi-chemin entre l’intime et les contes visuels.

Des territoires comme Tarfaya, ville où est né le Petit Prince, personnage d’Antoine de Saint-Exupéry, ou Sarajevo, deviennent des microcosmes conceptuels dans lesquels l’Histoire engendre un dialogue métaphorique avec des anecdotes personnelles ou politiques. En tant que nomade, c’est dans son travail visuel, littéraire et performatif, qu’Imane Djamil trouve refuge pour habiter poétiquement un espace éphémère, précise-t-elle.

Martin Scorsese, le parrain des films de gangsters



Une collection de quatre longs-métrages de Martin Scorsese débarque sur la plateforme de streaming Salto : Raging Bull, Les Affranchis, Gangs of New York, et Les

Infiltrés. Portrait du “parrain” des films de gangsters.

“Réduire” Martin Scorsese à ses seuls films de gangsters serait pure hérésie. Car cela reviendrait à nier

nombre des chefs d’œuvre du “maestro”, encrés à perpétuité dans l’Histoire du septième art : Taxi Driver, Palme d’or à Cannes en 1976, Raging Bull, Gangs of New York, Shutter Island, Le loup de Wall Street, ou Aviator, pour n’en citer que quelques-uns... Mais dans le genre “gangsters” (cinématographiquement parlant), le cinéaste italo-américain est passé maître, et ce, dès ses débuts derrière la caméra, à la faveur d’un long-métrage : Mean Streets, en 1973. Le film, autobiographique dit le réalisateur (à l’instar de beaucoup de ses œuvres), suit le quotidien de jeunes aspirants mafieux issus du quartier new yorkais de Little Italy, là-même où a grandi Martin Scorsese (qui fait d’ailleurs une courte apparition dans le long-métrage). Avec ce film, Scorsese débute un long voyage cinématographique aux confins du crime organisé, lequel durera près de 50 ans, marqué par des œuvres cultes comme Les Affranchis (1990), Casino (1995) ou plus récemment

The Irishman (2019), diffusé sur Netflix. Celles-ci lui permettent d’aborder des thèmes qui lui sont chers (la famille et l’identité, la religion et la rédemption, la grandeur et la décadence...), et de l’imposer comme l’un des plus grands réalisateurs d’Hollywood. Même si l’intéressé réfute cela : “Même quand je fais des films dans la tradition des films de gangsters, ce n’est pas Scarface, ce n’est pas Public Enemies... J’ai tenté de faire des films hollywoodiens, de faire d’Aviator un grand spectacle, même si j’y ai instillé des touches dramatiques, puis, avec Les infiltrés qui, allez savoir pourquoi, a cassé la baraque et a enlevé l’Oscar. Mais je n’ai pas réussi à être un cinéaste hollywoodien, car je suis trop indépendant. J’ai besoin d’être mon propre maître.”

Dans une industrie où les amitiés se font et se défont en moins de temps qu’il n’en faut pour l’écrire, le lien fort et pérenne qui unit Martin Scorsese à ses deux acteurs fétiches,

Robert De Niro et Leonardo DiCaprio, est suffisamment rare pour être souligné. Le premier, avec qui il est lié depuis quarante-sept ans, est incontestablement son alter ego : même génération, mêmes origines italiennes, même jeunesse à battre le pavé dans le quartier new yorkais de Little Italy. A ce jour, les deux hommes ont tourné neuf films ensemble, et parmi les rôles les plus iconiques de “Bob”. Avec Leonardo DiCaprio, c’est davantage une relation de père à fils qui s’est installée au fil de leurs cinq collaborations (à ce jour). Et de transmission : “En travaillant avec Martin, je suis les pas de celui que j’ai toujours considéré comme le plus grand réalisateur américain”, a ainsi confié Leo. Et il peut se réjouir : deux décennies après leur rencontre sur Gangs of New York, Scorsese pense toujours à lui, ainsi qu’à “Bob” De Niro, puisqu’il les a invités à rejoindre le casting de son prochain long métrage, Killers of the Flower Moon.

Un dessin de Tintin adjudgé au prix record de 3,2 millions d'euros



Un dessin d'Hergé pour la couverture de l'album de Tintin "Le Lotus bleu" a battu jeudi le record mondial d'enchères pour la bande dessinée, avec 3,2 millions d'euros frais compris, a annoncé la maison Artcurial.

"Après une bataille d'enchères entre trois téléphones, ce chef-d'œuvre très convoité s'est finalement envolé à 3.175.400 euros", a rapporté la maison d'enchères dans un communiqué. L'acheteur est un "collectionneur privé". Vendu par la famille Casterman à Paris, ce dessin de 1936, à l'encre de Chine, gouache et aquarelle, avec fond noir, avait été jugé finalement trop fin et complexe pour l'impression de la bande dessinée. Il a été remplacé par un dessin à fond rouge plus simple.

L'histoire de cette pièce unique reste mystérieuse. Selon les héritiers, elle avait été

offerte par le dessinateur belge, Georges Rémi de son vrai nom, au fils de l'éditeur Louis Casterman, Jean-Paul, âgé de sept ans, qui l'avait plié en six et rangé dans un tiroir.

Des experts mettent en doute la véracité du récit de Jean-Paul Casterman, difficile à vérifier de nos jours. Pour plusieurs spécialistes de Tintin, les traces de plume sur la feuille de papier sont le fait de l'auteur lui-même, qui aurait glissé le dessin dans une enveloppe pour l'envoyer au directeur adjoint de la maison d'édition. Le dessin serait resté depuis 1936, avec beaucoup d'autres, en dépôt chez Casterman.

Le "Lotus Bleu" est un jalon capital dans la saga de Tintin, inspiré par sa rencontre avec un jeune diplômé chinois de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, Tchong Tchong-Jen, qui restera son ami fidèle.

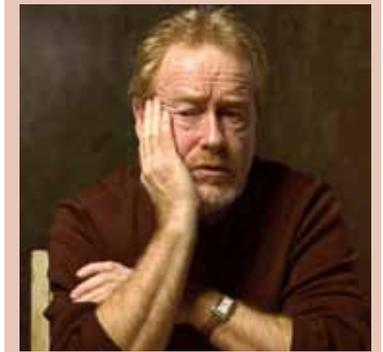
Les planches paraissent en 1934 et 1935 dans la revue le "Petit-Vingtième", avant la publication de l'album en 1936, et sont immédiatement vues comme une œuvre majeure dans l'histoire de la BD, prouvant à l'époque le sérieux de ce genre littéraire nouveau. Génération après génération, le succès ne s'est jamais démenti. Le précédent record était de 2,51 millions d'euros (frais inclus là encore) pour le dessin des pages de garde des albums de Tintin, chez Artcurial en 2014. La BD a suscité l'intérêt d'un public d'acheteurs de plus en plus fortunés ces dernières années. "Dans un premier temps, les collectionneurs de bande dessinée étaient des passionnés, mais maintenant, avec des prix aussi élevés, le marché attire aussi des investisseurs et des spéculateurs à la recherche de rendements plus élevés", a estimé Rob Salkowitz, un expert de ce marché.

Bouillon de culture

Ridley Scott

Le studio Apple va produire le film de Ridley Scott "Kitbag", consacré à Napoléon Bonaparte, avec le comédien américain oscarisé Joaquin Phoenix dans le rôle principal. Le long-métrage sera centré sur le début du parcours du futur empereur et sur son ascension vers le pouvoir, à travers le prisme de sa relation avec Joséphine, devenue son épouse en 1796, a indiqué Apple à l'AFP. C'est le scénariste David Scarpa, déjà à l'œuvre sur le film "Tout l'argent du monde" (2017), qui a écrit le script de "Kitbag" (sac de voyage en toile), dont la date de sortie n'a pas encore été annoncée. Ce nouveau projet sera l'occasion pour Ridley Scott de renouer avec la période abordée dans son tout premier long-métrage, "Les Duellistes" (1977), qui lui avait valu, à Cannes, le prix de la première œuvre. Le film se déroulait sous l'Empire et avait pour héros un hussard napoléonien (joué par Harvey Keitel).

C'est cette fois le comédien Joaquin Phoenix, 46 ans, primé pour son rôle principal dans "Joker" aux derniers Oscars, qui sera en haut de l'affiche, dans le rôle du Corse le plus célèbre de France. Apple avait déjà un partenariat avec le metteur en scène britannique de 83 ans et sa société de production Scott Free Productions portant sur des projets télévisés pour sa plateforme vidéo Apple TV+. Après avoir lancé Apple TV+ en novembre 2019 avec une programmation surtout constituée de séries, le groupe de Cupertino (Californie) a depuis massivement investi dans le cinéma.



Lady Gaga et Jennifer Lopez chanteront à la cérémonie d'investiture de Biden



Les stars de la musique pop Lady Gaga et Jennifer Lopez participeront à la cérémonie d'investiture de Joe Biden le 20 janvier à Washington, a annoncé jeudi l'équipe du démocrate, un événement qui se tiendra dans un climat très particulier en raison du Covid-19 et d'une sécurité renforcée après les violences au Capitole.

Lady Gaga chantera l'hymne national américain, justement sur les marches du Capitole, puis Jennifer Lopez effectuera une "présentation musicale", a précisé le comité d'organisation de l'événement.

Toutes deux avaient soutenu Joe Biden lors de sa campagne, et Lady Gaga, que Joe Biden appelle sa "grande amie", s'était déjà produite lors de son dernier grand meeting. Lorsqu'il était vice-président de Barack Obama, ils avaient travaillé ensemble sur une campagne de lutte contre le harcèlement sexuel. Sur le thème de l'"Amérique unie", la cérémonie d'investiture

du démocrate ne ressemblera à aucune autre, les organisateurs tout comme la maire de la capitale ayant appelé les Américains à ne pas se déplacer mais à la suivre virtuellement, de chez eux. Le pays enregistre actuellement ses pires bilans de morts quotidiens dus au coronavirus.

Un "champ de drapeaux" sera installé sur une partie du "Mall", l'immense esplanade où se dressent musées et monuments officiels à Washington, face au Congrès. Ils représenteront "les citoyens américains" qui n'ont pu faire le déplacement, a précisé l'équipe de Joe Biden.

En 2009, Aretha Franklin avait chanté lors de la première cérémonie d'investiture de Barack Obama, ainsi que Bruce Springsteen, U2, Shakira ou Stevie Wonder. Quatre ans plus tard pour sa réélection, Beyoncé avait chanté l'hymne national. En 2017, Donald Trump avait dû lui se contenter d'artistes moins connus, l'homme étant peu apprécié du monde du spectacle.



Lady Di manipulée lors de son interview choc en 1995 ?

En 1995, la regrettée princesse des cœurs a accordé une interview choc au journaliste Martin Bashir dans l'émission Panorama diffusé sur la BBC. Face à 23 millions de téléspectateurs, la mère de William et Harry a évoqué la liaison que le prince Charles entretenait avec Camilla Parker-Bowles pendant leur mariage. Près de 26 ans plus tard, cet entretien qui a marqué l'histoire de la famille royale fait l'objet d'une nouvelle enquête interne visant Martin Bashir. Et pour cause, le journaliste aurait obtenu les confidences de Diana en lui présentant de faux documents censés prouver qu'un proche de la Couronne était payé pour divulguer des informations à son sujet.

Dans un entretien accordé au Daily Mail, Hasnat Khan, l'ancien amant de Lady Di, a dénoncé les méthodes controversées de Martin Bashir, qui se serait montré particulièrement «agressif» envers lui. «Il m'a posé des questions très directes et per-

sonnelles sur Diana et moi. Pourquoi nous n'étions mariés et quand nous allions nous marier. Que des questions intimes», a confié l'éminent chirurgien britannique.

Et de poursuivre : «J'étais embarrassé, d'autant plus que je ne connaissais pas Diana depuis très longtemps. J'étais en colère de la façon dont il s'adressait à moi.»

Jusqu'au dernier moment, Hasnat Khan a tenté en vain de dissuader Lady Di de répondre aux questions de Martin Bashir. «J'ai regardé Diana en pensant qu'elle dirait quelque chose mais elle ne l'a pas fait. Je voulais lui dire de se taire, que ça ne le regardait pas, mais que je ne pouvais pas. Je n'ai rien dit. Au lieu de ça, je me suis levé et j'ai dit que je devais retourner travailler et je suis parti. [...] Je me souviens lui avoir dit que je ne l'aimais pas, que je ne lui faisais pas confiance et qu'elle n'avait rien à voir avec lui.»



Qui sont les héritiers musicaux de David Bowie ?

David Bowie s'est éteint il y a cinq ans, emporté par un cancer. Héros de la musique à la carrière prolifique, il laisse encore des traces indélébiles auprès des artistes d'aujourd'hui. En 2015, Jehnny Beth s'appropriait par exemple la mythique chanson Life On Mars lors d'un spectacle du chorégraphe Philippe Decouflé.

David Bowie était un père spirituel pour la chanteuse, au point qu'à sa mort, elle avait eu un déclic : alors qu'elle tournait partout dans le monde avec son groupe Savages, Jehnny Beth avait décidé qu'il est temps de se recentrer sur elle. Elle raconte aujourd'hui que c'est grâce à David Bowie qu'elle a eu le courage de sortir son premier album solo, sorti en 2020.

Autre héritier, l'Américain Perfume Genius, artiste à la voix haut perchée qui s'inspire de David Bowie aussi bien pour sa musique que pour ses looks androgyne, décalés, classes et distingués. Lady Gaga aussi doit beaucoup à David Bowie. Pas tant dans sa musique, plus pop que celle du chanteur, mais dans ses ambitions esthétiques, ses vêtements et sa volonté de nous inciter à nous accepter. Elle lui rendait d'ailleurs hommage en 2016 lors de la prestigieuse cérémonie des Grammy Awards, grîmée en Ziggy Stardust.



Melania Trump recopie des passages entiers d'un discours

Melania Trump est plus que jamais sous le feu des critiques. Son silence assourdissant après les émeutes du Capitole a été vivement pointé du doigt. En plein chaos, alors que les incidents ont fait cinq morts, Melania Trump était en pleine séance photo du mobilier de la Maison-Blanche. Son ancienne conseillère, Stephanie Winston Wolkoff, n'avait alors pas mâché ses mots, accusant la First Lady «d'avoir du sang sur les mains». A-t-elle déjà baissé les bras, alors que son départ est prévu pour le 20 janvier prochain ? Elle n'est plus disposée mentalement et émotionnellement à s'engager», a soufflé une source proche de la présidence américaine à CNN.

Le 11 janvier dernier, Melania Trump a finalement pris la parole pour dénoncer «des attaques personnelles gratuites et des fausses accusations» la concernant. Mais nouvelle preuve qu'elle apparaît de plus en plus détachée, sa prise de parole a sérieusement des airs de déjà vu comme le soulignent nos confrères de CNN. Lâchée par son staff, et notamment par Stephanie Grisham qui l'aide à écrire ses discours, difficile de savoir comment il a été rédigé... Reste que de nombreux passages ressemblent étrangement à ceux déjà prononcés lors du Comité national républicain en août dernier.

«Mon mari et moi avons visité de nombreux endroits qui ont été touchés par des catastrophes naturelles et nous sommes profondément émus par la force des gens

qui ont tout perdu et par la gentillesse des voisins et des communautés. Le point commun de toutes ces situations difficiles est la détermination inébranlable à s'entraider», avait-elle déclaré en août dernier dans les jardins de la Maison-Blanche. Des propos très similaires à ceux tenus ce 11 janvier. «La force et le caractère de notre pays se sont révélés dans les communautés qui ont été touchées par les catastrophes naturelles et tout au long de cette terrible pandémie qui nous a tous touchés. Le point commun de toutes ces situations difficiles est la détermination inébranlable des Américains à s'entraider».

Un autre passage identique a été repéré par nos confrères de CNN. «Il a été inspirant de voir ce que les habitants de notre grande nation vont faire les uns pour les autres, surtout lorsque nous sommes les plus fragiles», avait déclaré Melania Trump en août dernier. Comme un écho à son précédent discours. «En tant que votre Première Dame, il a été inspirant de voir de première main ce que les gens de notre grande nation vont faire les uns pour les autres, surtout quand nous sommes les plus vulnérables» a-t-elle fait savoir ce 11 janvier. Un copier/coller qui en rappelle un autre, très fâcheux : lors de la Convention américaine en 2016, Melania Trump avait plagié un discours de Michelle Obama datant de 2008... Cette fois au moins, elle n'aura pas de problème avec l'auteur...



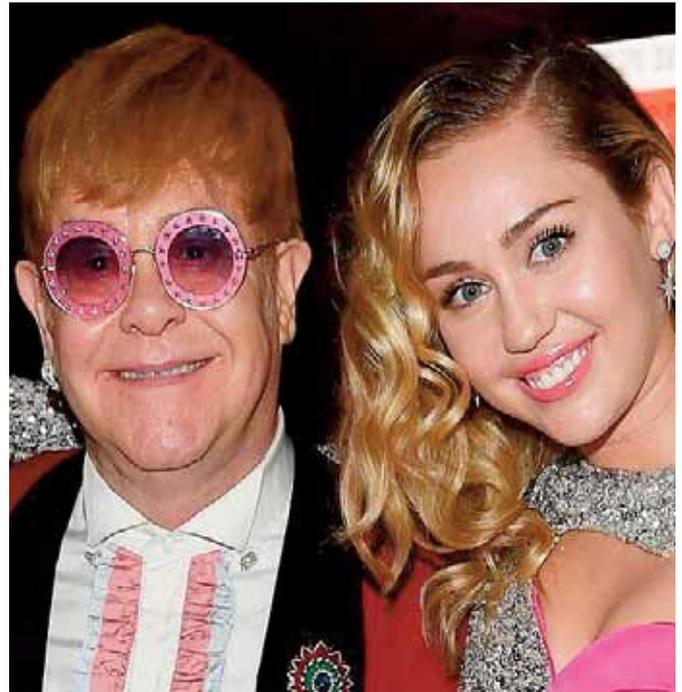
Nicki Minaj accusée de “vol”

L'affaire pourrait coûter cher à Nicki Minaj. La jeune maman est en effet la cible d'un procès, intenté par un rappeur du Queens qui affirme qu'elle lui a tout simplement «volé» le morceau Rich Sex. Sorti en 2018 et premier single de son album Queen, le titre a été enregistré avec Lil Wayne. Bien qu'il soit cité comme un des auteurs du morceau, Brinx Billions (Jawara Headley de son vrai nom) assure qu'il devrait être le seul à être crédité, et il réclame aujourd'hui 200 millions de dollars.

Dans des documents judiciaires, obtenus par TMZ, Jawara Headley explique avoir fait écouter Rich Sex dès 2016 à Nicki Minaj. La star lui aurait affirmé alors que le titre avait tout pour être un tube.

Parmi les arguments de Brinx Billions : Nicki Minaj aurait, outre le titre, les arrangements, la mélodie et le rythme, volé des couplets entiers. Il en veut d'autant plus à sa consœur qu'il la connaît depuis près de 15 ans. Les artistes se sont rencontrés via MySpace, trois ans avant la sortie du premier album de celle qui allait devenir une des plus grandes rappeuses de sa génération. Contactée par TMZ, ainsi que son management, l'interprète d'Anaconda n'a pas réagi.

En début d'année, la femme de Kenneth Petty avait partagé son bonheur d'être mère en postant pour la première fois une photo de son fils, né l'année dernière, sans pour autant révéler son prénom.



Miley Cyrus enregistre une chanson de Metallica avec Elton John

Miley Cyrus s'est associée à Elton John pour une reprise de Nothing Else Matters de Metallica. Le morceau apparaîtra sur le prochain album de reprises de la pop star, sur lequel figureront également le musicien classique Yo-Yo Ma et le batteur des Red Hot Chili Peppers, Chad Smith.

« J'ai fait une reprise de Nothing Else Matters de Metallica avec Elton John au piano, j'ai Yo-Yo Ma, Chad Smith, tellement de stars dans ce groupe. Je suis tout excitée par cette collaboration, a-t-elle déclaré au DJ britannique Roman Kemp sur la station de radio Capital FM. Andrew Watt l'a produit, et je suis vraiment ravie. Je

veux dire, avoir Elton John, Metallica et moi, j'adore quand les ingrédients ne correspondent pas tout à fait. Ou ça ressemble à une concoction que personne ne pourrait jamais préparer, et tu dois avoir quelqu'un comme Watt pour prendre ce risque. »

Miley Cyrus a chanté pour la première fois sa version de Nothing Else Matters au festival britannique de Glastonbury en 2019 et a annoncé son album de reprises de Metallica l'année dernière. Elton John n'est pas étranger aux collaborations avec des artistes plus jeunes que lui. Il a déjà chanté avec Queens of the Stone Age, Clean Bandit et Ed Sheeran ces dernières années.

Le message d'espoir de Beyoncé

La reine incontestée de la musique, c'est elle, Beyoncé Knowles plus connue sous le seul pseudo de Beyoncé. Lors de la prochaine cérémonie des Grammy Awards, qui se déroulera le 31 janvier prochain - en «live» ou en virtuel, pandémie de la Covid-19 oblige, Queen B vise pas moins de neuf nouvelles récompenses - elle en compte déjà 24 à seulement 39 ans - dont celles de chanson de l'année et enregistrement de l'année pour son album «Black Parade», sorti en juin dernier. En 2017, elle avait mordu la poussière face à la chanteuse britannique Adele et elle entend bien prendre sa revanche. Alors, tel un politicien en campagne, Beyoncé occupe le terrain de la communication. Après avoir offert un pendentif en guise de doigt d'honneur à l'année 2020 à ses

proches, la star a célébré le passage de la nouvelle année par un clip de quatre minutes dans lequel elle revient sur ses accomplissements de l'année 2020. Elle partage également quelques moments privilégiés avec ses proches, dont ses trois enfants Blue Ivy, 8 ans, Rumi and Sir Carter, 3 ans, avec bien sûr de nombreuses tenues - business oblige.

La vidéo est bien sûr accompagnée d'un message d'espoir. «2020 nous a divisés et unis. (...) Alors que nous attendons tous avec impatience et prions pour un nouveau départ, je souhaite que vous vous honoriez et honoriez ceux que vous aimez. Célébrez le fait que vous êtes une personne importante qui contribue à notre beau collectif. Entrons dans une année 2021 meilleure et plus lumineuse!



ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE
TERRITORIALE
OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le Mercredi 10 Février 2021 à 10 H Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

OBJET : L'affermage du produit de l'abattoir communal d'Oued Essafa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 150 000.00Dhs (Cent Cinquante Mille Dhs).

Le prix initial annuel établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 830.000,00 Dhs (Huit Cent Trente Mille Dhs).

La durée d'exploitation est d'une année (1 année).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service des marchés);
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Une réunion de visite du lieu sera procédé le 01/02/2021 à 10h.

N° 215/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE
D'AL HANCHANE
C.T MEJJI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le jeudi 18 février 2021 à onze heures, il sera procédé dans le siège de la Commune Territoriale Mejji à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des travaux de : CREUSEMENT DE DEUX PUITES AUX DOUARS : CHOUATE ET CHAI-

BATE, COMMUNE TERRITORIALE MEJJI - PROVINCE D'ESSAOUIRA--
Le maître d'ouvrage : la commune territoriale Mejji représentée par le président de son conseil communal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Territoriale Mejji, il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics WWW.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00dhs).
L'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois cent trente six mille dirhams.

(336.000,00dhs TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune territoriale Mejji.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune territoriale Mejji.
- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 216/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

PROGRAMME PREVISIONNEL 2021
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime de Développement Rural et des Eaux et Forêts

Maitre d'ouvrage : la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda
ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

1-Travaux

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la Petite et moyenne entreprise
Travaux de construction	Travaux de construction centre de formation à Taddart Province de Guercif zone de la DRAO OUJDA	La région de l'Oriental Oujda	AAO	Mars 2020	DPAD	non
Travaux d'aménagement entretien des bâtiments administratifs de la DRA	Travaux d'aménagement entretien des bâtiments administratifs de la DRA	Oujda	AAO	Mars 2021	DSF /SL 0536688364	OUI
Travaux d'aménagement entretien des logements administratifs de la DRA	Travaux d'aménagement entretien des logements administratifs de la DRA	Oujda	AAO	Mars 202	DSF /SL 0536688364	OUI
Travaux d'aménagement et de réhabilitation des locaux	Aménagement des locaux des OPA productrices des produits de terroir	La Région de l'Oriental Oujda	AAO	Février-Mars	DDFA 0536688364	Oui
Travaux de construction des locaux	Construction des OPA productrices des produits de terroir	La Région de l'Oriental Oujda	AAO	Février-Mars	DDFA 0536688364	Oui
Travaux d'aménagement des bâtiments (agrobusiness)	Aménagement des bâtiments techniques	La Région de l'Oriental Oujda	AAO	Février-Mars	DDFA 0536688364	Oui
Travaux de construction des bâtiments (Agrobusiness)	Construction des bâtiments techniques	La Région de l'Oriental Oujda	AAO	Février-Mars	DDFA 0536688364	Oui
Création aménagement et équipement de points d'eau	Travaux d'équipement des points d'eau en génie civil	La Région de l'Oriental Oujda	AAO	mars	DIAEA	Oui
Création aménagement et équipement de points d'eau	Travaux d'équipement des points d'eau en systèmes de pompage solaire	La Région de l'Oriental Oujda	AAO	avril	DIAEA	Oui

2- Fournitures

Type de Fournitures	Objet de Fournitures	Quantitatifs	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la Petite et moyenne entreprise
Achat de fourniture du bureau	Achat des fournitures du bureau papeteries imprimés, produits d'impression	-	DRAO Oujda	AO sur Offres des Prix	Mars 2021	Division du Support et Financière 0536688364	Oui
Achat de fourniture informatique et logiciels	Achat de fourniture informatique et logiciel	-	DRAO Oujda	AO sur Offres des Prix	Mars 2021	Division du Support et Financière 0536688364	Oui
Achat de matériel informatique	Achat de matériel informatique et logiciels	-	DRAO Oujda	AO sur Offres des Prix	Mars 2021	Division du Support et Financière 0536688364	Oui
Achat de sacherie et produits d'emballage	Achat des bouteilles, pots et sachets d'emballages	-	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Mars-2021	DDFA 0536688365	Oui
Achat d'aliment de bétail	Achat de l'orge subventionné au profit des éleveurs relevant de la région de l'Oriental	-	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février 2021	DDFA 0536688364	Oui
Labellisation et produits de terroir	Achat de petit outillage et fournitures agricoles	-	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Mars-2021	DDFA 0536688364	Oui
Achat de matériel technique	Achat de matériel technique agricole	-	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février-Mars-2021	DDFA 0536688364	Oui
Achat de matériel technique destiné à l'Agro-business	Achat de matériel technique agricole	-	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Avril-2021	DDFA 0536688364	Oui

3- Service

Type de Service	Objet de Service	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la Petite et moyenne entreprise
Labélisation et produits de terroir	Assistance technique pour le suivi des travaux d'aménagement et de construction des locaux	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février	DDFA 0536688364	OUI
Labélisation et produits de terroir	Etudes, convention et assistance technique	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février	DDFA 0536688364	OUI
Labélisation et produits de terroir	Assistance technique aux profits des agriculteurs pour la certification IGP, LA	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février	DDFA 0536688364	OUI
Transport d'aliment de bétails	Transport d'aliment de bétails	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février	DDFA 0536688364	OUI
Développement de l'Agro-business	Etudes, assistance et contrôle liés aux travaux de construction et d'aménagement de bâtiment techniques	La Région de l'Oriental Oujda	AO	Février	DDFA 0536688364	OUI
Etude Architecturale	Etude Architecturale pour la construction l'unité de trituration Province de Guercif zone de la DRAO OUJDA	La région de l'Oriental Oujda	AAO	AVRIL 2021	DPAD	OUI

N° 217/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 COMMUNE DE ZEMAMRA
 S.A.F

AVIS

Concernant l'obligation de l'obtention du certificat de conformité ou du permis d'habiter avant l'expiration des trois (03) années qui suivent la date de l'autorisation.

- Vu le dahir n° 1.15.85 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 113.14 relative au commune ;
- En application des dispositions du dahir n° 1.20.91 du 16 jourmada I 1442 (31 Décembre 2020) portant promulgation de la loi n°07.20 modifiant et complétant la loi 47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales ;
- En application des dispositions du dahir n° 1.07.195 du 19 kaada 1428 (30 Novembre 2007) portant promulgation de la loi n°47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales, notamment l'article 42, dernier paragraphe;
- Vu l'arrêté fiscale n°01/2018 du 29/05/2018 fixant le taux des taxes impôts redevances et droits dus au profit de la commune de zemamra tel qu'il a été modifié et complété ;

Il est porté à la connaissance du public que l'initiation à la demande du certificat de conformité ou du permis d'habiter ; pour les bénéficiaires des autorisations de construire ou de lotir en 2018 ; doit se faire avant l'expiration des trois (03) années à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit celle de l'obtention de l'autorisation de lotir ou de construire c'est-à-dire avant le **31 décembre 2021**.

Si à l'expiration de ces délais le redevable n'a pas obtenu le certificat de conformité ou le permis d'habiter, celui-ci est tenu au paiement de la taxe sans préjudice de l'application des pénalités et majorations prévues par les articles 134 et 147 de la loi 47-06 sus-indiqué.

Cet avis est considérées comme convocation des intéressés.

Pour plus d'information contactez le service de l'administration fiscale de la commune de Zemamra.

N° 218/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 COMMUNE DE ZEMAMRA
 S.A.F

AVIS

AUX PROPRIETAIRES DE TERRAINS URBAINS NON BATIS ET DE LOTISSEMENTS RELEVANT DU COMMANDEMENT DE LA COMMUNE DE ZEMAMRA

- Vu le dahir n° 1.15.85 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 113.14 relative au commune ;
- En application des dispositions du dahir n° 1.20.91 du 16 jourmada I 1442 (31 Décembre 2020) portant promulgation de la loi n°07.20 modifiant et complétant la loi 47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales ;
- En application des dispositions du dahir n° 1.07.195 du 19 kaada 1428 (30 Novembre 2007) portant promulgation de la loi n°47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales , notamment les articles 46 , 47 et 48 ;
- Vu l'arrêté fiscale n°01/2018 du 29/05/2018 fixant le taux des taxes impôts redevances et droits dus au profit de la commune de zemamra tel qu'il a été modifié et complété ;

Les propriétaires de terrains urbains non bâtis et de lotissements relevant du commandement de la Commune de Zemamra (**imposés ou exonérés**) sont obligés de contacter le service de l'administration fiscale de Zemamra **accompagnés des contrats de vente ou certificat de propriété pour déposer leur déclaration et payer les arriérées** concernant la taxe sur les terrains non bâtis, et ce avant le **1^{er} MARS 2021**.

En cas de changement de propriétaire, d'affectation ou de cession, le contribuable doit fournir au service d'assiette communal dans un délai de 45 jours suivant la date de réalisation contenant les indications nécessaires à la liquidation de la taxe.

N.B :

- * En cas de non déclaration ou de déclaration hors délai, les sanctions prévues dans l'article 134 de la loi 47/06 seront invitées.
- * Faute de non paiement dans les délai opportuns, les majorations indiquées à l'article 147 de la loi 47/06 seront appliquées.
- * **Cet avis est considérées comme convocation des intéressés.**

Pour plus d'information contactez le service l'administration fiscale de la Commune de Zemamra.

N° 219/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE BENI MELLAL
 C.T TANOGHA

AVIS DE CONCOURS

le président de la Commune de TANOGHA porte a la connaissance des fonctionnaires de la commune qu' il organisera un concours d aptitude professionnelle au titre de l' année 2021, selon le tableau suivant :

Nature de concours	Date de concours	Lieu de concours	Dernier délai de dépôt des dossiers	Conditions
- un concours d aptitude professionnelle pour atteindre le grade de adjoint administratif 2eme grade)	26/01/2021	Siege de de la Commune de tanogha	20/01/2021	Six ans d'ancienneté dans le grade adjoint administratif 3 ^{me} grade
- un concours d aptitude professionnelle pour atteindre le grade de adjoint technique 2eme grade)				Six ans d'ancienneté dans le grade adjoint technique 3 ^{me} grade
un concours d aptitude professionnelle pour atteindre le grade de (technicien 1 ^{er} grade)				Six ans d'ancienneté dans le grade (technicien 2 ^{me} grade)

N° 221/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 COMMUNE DE ZEMAMRA
 S.A.F

AVIS

AUX PROPRIETAIRES DES CAFES, DES LAITERIES ET DES RESTAURANTS RELEVANT DU COMMANDEMENT DE LA COMMUNE DE ZEMAMRA

- Vu le dahir n° 1.15.85 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 113.14 relative au commune ;
- En application des dispositions du dahir n° 1.20.91 du 16 jourmada I 1442 (31 Décembre 2020) portant promulgation de la loi n°07.20 modifiant et complétant la loi 47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales ;
- En application des dispositions du dahir n° 1.07.195 du 19 kaada 1428 (30 Novembre 2007) portant promulgation de la loi n°47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales , notamment l'article 67, paragraphe II ;
- Vu l'arrêté fiscale n°01/2018 du 29/05/2018 fixant le taux des taxes impôts redevances et droits dus au profit de la commune de zemamra tel qu'il a été modifié et complété ;

les propriétaires des cafés, des laiteries et des restaurants relevant du commandement de la Commune de Zemamra, assujettis à la taxe sur les débits de boissons sont obligés de contacter le service de l'administration fiscale de zemamra pour **déposer leur déclaration des recettes réalisées en 2020** afin de liquider la taxe sus-indiquée, et ce avant le **1^{er} AVRIL 2021** .

N.B :

- * En cas de non déclaration ou de déclaration hors délai, les sanctions prévues dans l'article 134 de la loi 47/06 seront invitées.
- * **Cet avis est considérées comme convocation des intéressés.**

Pour plus d'information contactez le service de l'administration fiscale de la Commune de Zemamra.

N° 220/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires
& domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza
Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
FMTEK

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL SOCIAL
DE : 450.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 13, RUE
108, HAY MOULAY
ABDELLAH BD TAZA
AIN CHOCK -
CASABLANCA
RC Casa : 319857

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 03/07/2020 Monsieur YOUSSEF KESSA a cédé les 2250 parts lui appartenant dans la société « FMTEK » à Monsieur ADIL MOUTANABIH.

Monsieur YOUSSEF KESSA déclare démissionner de ses fonctions au sein de la société.

En conséquence de ladite cession les articles 1, 6, 8 et 15 des statuts sont modifiés ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1er – FORME
Il est formé par les propriétaires des parts sociales ci-après créés et de celles qui pourraient l'être ultérieurement une société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par les présents statuts et par la législation en vigueur au Maroc.

ARTICLE 6 – APPORTS
L'associé a fait apports à la société ci-après :
Mr ADIL MOUTANABIH ... 450.000,00 DHS
TOTAL... 450.000,00 DHS

ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES
Les parts sociales sont attribuées, en nombre et en valeur comme suit :
Mr ADIL MOUTANABIH ...4500 Parts
TOTAL : 4500 Parts
ARTICLE 15 (nouveau) : DESIGNATION DU GERANT
La société est gérée par un ou plusieurs gérants :
Dès à présent, Mr ADIL

MOUTANABIH, est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée, la société sera engagée par la signature unique du gérant ADIL MOUTANABIH

Le reste sans changement
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 26/10/2020 sous le N° 751649.

N° 222/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE TAROU DANNT
CERCLEIGHREM
C.TIMIN'TAYART
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01 / 2021

Mercredi 17 Février 2021 à 10heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la CTIMI N'TAYART à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix, Le Présent Marché A Pour Objet : Travaux d'ouverture de la piste reliant Ougouz vers Tawrirt, Commune Territoriale Imi N'tayarte, Province Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la CTIMI N'tayart il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (6 000.00dhs) Six Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (396 000,00TTC) Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Dirham TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé

de réception au bureau précité.

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la CT lmi N'tayart.

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit par soumission électronique dans le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 223/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ELKELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI
AMEUR
CAIDAT DES BENI
AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2021

Le 08/02/2021 à 09Heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION DE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE EL AMRIA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent mille dirhams (200 000.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 224/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ELKELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI
AMEUR
CAIDAT DES BENI
AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2021

Le 08/02/2021 à 09Heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des mar-

chés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 225/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région
Casablanca-Settat
Province de Settat
Commune de Ben Ahmed
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/BAH/2020

Le 11/02/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux d'Électrification Ière Catégorie du Lotissement Al Kheir Extension

tion – 20 Boutiques au Souk Hebdomadaire et Route Sidi Hajaj

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés à la Commune de Ben Ahmed, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 19 000,00 dhs (Dix Neuf Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 785 656,67dhs (Sept Cent Quatre Vingt Cinq Mille Six Cent Cinquante Six Dirhams Soixante Sept Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés à la Commune de Ben Ahmed.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit déposer leurs plis par voie électronique ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
PACHALIK OULED SALAH
COMMUNE OULED SALAH
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

LE 10/02/2021 A 10 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SÉANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE D'OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
02/2021	TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AUX DOUARS KROUTA ,LAHWAWRA-LAFARGE ,OULED AZOUZ ,DAR-DMANA ET OULED AMEUR A LA COMMUNE OULAD SALAH PROVINCE DE NOUACEUR	QUATRE MILLION TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIRHAMS TTC (4 351 380.00)	Quatre vingt mille (80.000.00) Dirhams

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT EGALEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.

-SOIT ENVOYER PAR PAR VOIX ELECTRONIQUE VIA LE PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.

SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DES MARCHES.

-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLS.

- LES ECHANTILLONS ET DOCUMENTS TECHNIQUES EXIGES PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DOIVENT ETRE DEPOSES DANS LE BUREAU DU SERVICE TRAVAUX AU PLUS TARD LE 09/02/2021 A 16 HEURES 30MINUTES (HEURE LIMITE POUR LE DEPOT)

-LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 08 DU REGLEMENT DE CONSULTATION

NB/ CONFOMEMENT A L'ARTICLE 156 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS LE PRESENT APPEL D'OFFRES EST RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES P.M.E.

N° 227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2
N° BER 39/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert n° Ber 39/2020 relatif aux Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane :

Voie reliant le Giratoire situé au PK 2+820 de la VCB au PK 515+000 de la RN2, Longeant Oued Cherrâa. Province de Berkane.

les rectifications suivantes :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six Cent Soixante Dix Neuf Mille Dirhams (679 000,00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Quarante Cinq Millions Deux Cent Soixante Treize Mille Quatre Vingt Six Dirhams, Quarante Centimes (45 273 086,40 Dhs).

Au lieu de :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six Cent Quarante Cinq Mille Dirhams (645 000,00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Quarante Trois Millions Vingt Huit Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams. (43 028 880,00 Dhs).

Aussi la date d'ouverture des plis prévue pour **Mercredi 20/01/2021 à Dix heures**, est reportée au **Vendredi 29/01/2021 à dix Heures.**

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 228/PA

SOMETOP SARL AU
Transfert de siège social
RC N° 21071

I- Selon la décision de l'associé unique de la société « SOMETOP SARL AU » il a été Décidé en date du 26/11/2020 ce qui suit :
- d'annuler et résilier le contrat de bail à l'adresse sis à : HAY ENNAHDA NR 479 MOHAMMEDIA, cette résiliation est irrévocable et définitive
- Le transfert du siège social de la société du « HAY ENNAHDA NR 479 MOHAMMEDIA » à la nouvelle adresse « BD SEBTA N° 75 ,ETAGE 2 APPRT N° 4 MOHAMMEDIA » comme nouveau siège social de la société « SOMETOP SARL AU »
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 29/12/2020 sous le N° 1798.
III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au 29/12/2020 sous le numéro 2033 du registre chronologique.

N° 229/PA

DELIVERY TRUCKS
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 10/11/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
-Dénomination : DELIVERY TRUCKS SARL AU
-Objet Social : ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI-MARCHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT (MATERIEL ROULANT)
-Siège social : NR 37 RDC LOT VIADICCI AIN HARROUDA MOHAMMEDIA.
- Capital social : (100.000,00 DHS) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
- Mr. OUZZAT YOUNESS : (1000 parts)
-Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mme. OUAZZAT SARA, gérante non associée pour une durée illimitée, elle aura la signature sociale unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 29/12/2020 sous le N°1799. RC N° 26793.

N° 230/PA

STE BOUCHMARI
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société SARL AU aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société STE BOUCHMARI S.A.R.L AU
Objet :1- Boucherie ; l'élevage ; Négoce ;
Durée : 99 ans
Siège social : N°39 LOTIS HICHAM OU IKHLAS SAFI
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1 000 parts de 100dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par : Mr. EL OMMARI HASSAN 1.000 PARTS
La gérance est accordée à Mr. EL OMMARI HASSAN
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 11169 du 15 janvier 2021

N° 231/PA

PREMIUM S.O.S
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 16/12/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet: La fabrication et distribution de boulangerie et de pâtisserie * Dénomination : « PREMIUM S.O.S » -Siège : 128 RUE EL ARAAR ETG 2 BUR 6 Casablanca.-Durée: 99 ans.-Capital: 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: - M. ABDERRAZAK ESSAOUDI : 1000 PARTS, -Gérance : La société gérée et administrée par : M. ABDERRAZAK ESSAOUDI pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 760715 en date du 07/01/2021, RC N° 485251. Pour extrait et mention gérance

N° 232/PA

PERMIUM SAFETY
SERVICES
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 16/12/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet: - La fabrication et distribution de boulangerie et de pâtisserie * Dénomination : « PERMIUM SAFETY SERVICES » -Siège : 128 RUE EL ARAAR ETG 2 BUR 6 Casablanca.-Durée: 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: - M. ABDERRAZAK ESSAOUDI : 1000 PARTS, -Gérance : La société gérée et administrée par M. ABDERRAZAK ESSAOUDI pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 760714 en date du 07/01/2021, Inscription : RC sous le n° 485249.

N° 233/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Tétouan
Secrétariat Général
Avis d'ouverture d'enquête publique

Sur la base de l'arrêté gubernatorial n° 1 du 4 janvier 2021, il sera procédé à l'ouverture d'une enquête publique à partir du mercredi 27 janvier 2021, dans la commune de Dar Ben Karrich, Caidat Ben Karrich, cercle Tétouan à la province de Tétouan, relative au projet de réhabilitation environnementale de l'unité de pressage d'olive, au profit de «Coopérative Beni Hozmar Olivier et l'huile d'olives». Cet avis d'enquête publique est publié selon les prescriptions du décret n° 2-04-564 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et déroulement d'enquête publique relative au projet soumis aux études d'impact sur l'environnement.

N° 234/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°

01/2021/DPEFLCD-Té (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le Mercredi 10 Février 2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'entretien de tranchées pare-feu sur une longueur totale de 31.728 MI répartis en trois lots :

- Lot n° 01 : l'exécution des travaux d'aménagement et d'entretien de tranchées pare-feu sur une longueur de 8265 MI , dans les forêts d'El Haouz et Béni Hozmar, relevant des communes territoriales de Mallaliyé, Azla et Zaitoune, Province de Tétouan (lot n° 01).

- Lot n° 02 : l'exécution des travaux d'aménagement et d'entretien de tranchées pare-feu sur une longueur de 11758 MI , dans les forêts de Béni Msouar, Ouadrass sud, Béni Hassane et Bouhachem, relevant des communes territoriales de Béni Harchen, Ain Lahssan, Al Hamra et Béni Leit, Province de Tétouan (lot n° 03).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille (6.000,00 DH) dirhams pour chaque lot.
L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 01 : Cent dix-neuf mille seize dirhams (119.016,00Dh).
- Lot n° 02 : Cent soixante huit mille cinq cent cinquante deux dirhams (168.552,00Dh).
- Lot n° 03 : Deux cent dix mille deux cent vingt quinze dirhams, vingt centimes (210.295,20Dh).

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013

portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise. En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marches publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 235/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°

02/2021/DPEFLCD-Té (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le Jeudi 11 Février 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à Avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux d'entretien de Trois (03) points d'eau dans les forêts de Béni Idder, Béni Hassane et El Haouz, relevant des communes territoriales de Beghagh, Al Hamra et Mdiq, Province de Tétouan et Préfecture de Mdiq-Fnideq (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan sis à Avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : Cinq mille (5.000,00 DH) dirhams. L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante quinze mille cent soixante trois dirhams, vingt centimes (75.163,20Dh). En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, le lot du présent appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marches publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 236/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°
03/2021/DPEFLCD-Té (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le Jeudi 11 Février 2021 à 13 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux d'aménagement de

deux points d'eau répartis en deux lots :

- Lot n°01 : L'exécution des travaux d'aménagement de point d'eau dénommé « Poste Harcha » dans la forêt de Béni Msouar, relevant de la commune territoriale de Béni Harchen, Province de Tétouan (Lot n°01).

- Lot n°02 : L'exécution des travaux d'aménagement de point d'eau dénommé « Poste Rehana » dans la forêt de Jbel Lahbib, relevant de la commune territoriale de Jbel Lahbib, Province de Tétouan (Lot n°02).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille (5.000,00 DH) dirhams pour chaque lot. L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 01 : Cent quatre mille sept cent quatre vingt quatre dirhams (104.784,00Dh).
- Lot n° 02 : Cent quatre mille sept cent quatre vingt quatre dirhams (104.784,00Dh).

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, les lots du présent appel d'offres sont réservés aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marches publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 237/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

GROS CHIEN DE GARDE	ÉSOTÉRIQUE	ARGENT METAL	HAUT PLATEAU	MIDI	VENUE AU MONDE	GAI DE JOUR	CHAMP D'ACTION	
					OISEAU TOUT PETIT			
BIÈRE						EN GROUPE CALCIUM		
COMME PAS UN	ADVERBE	CUBE INVERSE EN BOUCHE			SORTIE DE SA COQUILLE			
				PETITE ADDITION	DIRECT CHLORE			
LOURDE						ANNONCE UNE SUITE		
ARRÊTÉ		NOUVEAUTÉ	FIN DE VERBE	LETTRES DE MALCOLM		PAGE	BIFFURE	
					ENCLIN	COLÈRE		
MÈCHE	NOTE MOINEAU			QUARTIER D'ALEP		ÂGE	POSSESSIF CONNU	CALOT
			TROU DANS UN MUR		CARDINAUX SAISON		EN TOUT PRONOM	
GÉNISSE		TÊTE DE COCHON	MOUMOUTE EN HUIT				LETTRES DE MAURICE	
GIVRÉ				FIN D'ANNÉE		AUTHENTIQUE		

Solution mots flechés d'hier

FACTEUR DE CHANCE	ANACHRÉTÉ	BROMÉ MULTIN	P	GROUPES ANGLAIS	DÉBUT DE ROMAN	GLUCIDE	A	BALAI	EFFRÉNÉ																												
LE PAYS DU GÔT	T	E	R	O	I	R	M	A	D																												
MÉTAL AFFABLE	O	R	E	O	A	D	HÈRE	FLEUVE D'IRLANDE	P	I	N	E																									
A	I	M	A	B	L	E	CUBE INVERSE	E	D	QUI ONT UNE FIN	B																										
EN DIRECT	L	I	V	E	R	E	T	O	U	R																											
PÈRE EXEMPLAIRE	E	T	A	L	O	N	PIS PRO	A	N	T	I																										
ARTICLE ÉCOURTE	E	L	U	E	A	VANT LA MANIÈRE	R	LE MÊME	I	D																											
L	A	F	E	R	L	E	T	T	A	D	A	R	T	I	C	L	E																				
PUB	B	A	R	R	E	S	I	S	T	A	N	T	D	U	R	S	U	C	R	E	P	O	I	N	T	K	O	M	M	U	N	E	L	A	N	C	É
IL A DES BOUTONS	R	D	É	S	E	R	T	A	V	O	I	L	E	S	T	E	B	U	S	T	E	R	O	C	H	E	R	I	E	R	O	C	H	E	R	E	
M	E	R	C	I	E	R	P	O	S	S	E	S	I	F	S	A	E	N	T	O	U	R	N	E	E	L	E	S	A	L							
OISEAU BIEN REPASSE	G	E	A	I	B	O	U	C	H	E	S	O	M	E	R	T	A																				
L	E	G	S	B	O	U	C	H	E	R	E	C	U	E	L	L	E	E	T	L	E	E	O	N													

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmouein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													
XI													

HORIZONTALEMENT

- I. Cessez de rire, charmante Elvire ...
- II. Il faut y prendre garde. - Avec lui, on est les seuls à rire.
- III. Avec lui, c'était tous les jours vendredi. - Elle va droit au choeur. - Bout à bout.
- IV. Classé X. - Ni pour les blancs, ni pour les rouges. - Toute une institution.
- V. Entendue sous le bonnet. - Service rendu.
- VI. Plutôt possessif ce palindrome. - Doublec avec tonton. - Nous invite à mettre la main au panier.
- VII. Fin d'infinif. - Vasques.
- VIII. Ferais un prix.
- IX. Mises en ordre. - Singulier pluriel. - Donne des forces.
- X. Avec un nom pareil, il se devait de tenir une rubrique. - Interdit en mai.
- XI. Lasses.

VERTICALEMENT

- 1. De Ventura à Bardot, c'était La Belle Vie.
- 2. Porte-bonheur. - Dépassa la mesure.
- 3. On les met en carte. - Roi fainéant.
- 4. Homme du peuple. - Restitues.
- 5. Prête à séduire. - Qui a volé l'orange ?
- 6. Lescouleurs de l'Espagne. - Ne saurait jouer les fausses blondes.
- 7. Début d'ébriété. - Assommants, et même plus.
- 8. Induits.
- 9. Eau lourde. - Préposition. - Petit rat.
- 10. Réserve aux riches. - Croix de Saint-Antoine. - D'hélice ou délice au canard.
- 11. Coupable, à l'insu de son plein gré. - Hors service depuis peu.
- 12. Amélie ou Mary. - Une mer démontée.
- 13. Vénales.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	P	E	N	T	E	C	O	T	E
II	O	C	C	A	S	I	O	N	S
III	R	H		P	O	T		T	P
IV	T	O	M	A	T	E	S		A
V	E		A	G	E		A	O	C
VI	P	A	T	E	R	N	I	T	E
VII	L	A		S	I	E	G	E	R
VIII	U	R	I		Q		N	E	O
IX	M	O	N	T	U	R	E		N
X	E	N	V	I	E	U	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

2				7	3		1	
9			2	3		4		
4	7						2	6
8					1	6		
	3	6	4		9	2	1	
		9	3					5
6	4					9	3	
		2		7	3			4
3	7	5						2

Moyen

4	9		7		1			
	5	1	2	8			9	
		2			9			
	3			6			8	
		4	5		7	3		
	2			9				5
			1			8		
	4			5	8	2	1	
		8		4		6		5

Difficile

			2		3			
2	1							
5				7		3	8	
			9			6		5
	5	2		3		7	4	
9		1			4			
	8	4		9				6
							3	7
			3		5			

Expert

9			7					
8	6							
	7	3		4	9			
		7			3	1	2	
6								4
	2	9	1			7		
			5	6		2	4	
						3		8
				7				9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	5	2	3	1	6	8	4	9
4	8	9	5	7	2	3	1	6
6	3	1	8	4	9	7	5	2
3	2	5	1	9	8	4	6	7
8	6	7	4	2	5	9	3	1
9	1	4	6	3	7	2	8	5
1	7	8	2	6	4	5	9	3
5	9	6	7	8	3	1	2	4
2	4	3	9	5	1	6	7	8

Moyen

7	3	2	4	5	1	8	6	9
6	8	1	2	7	9	5	4	3
5	4	9	8	3	6	7	1	2
4	2	7	1	6	3	9	8	5
3	1	5	9	2	8	6	7	4
8	9	6	5	4	7	3	2	1
1	6	3	7	9	2	4	5	8
9	5	8	6	1	4	2	3	7
2	7	4	3	8	5	1	9	6

Difficile

3	5	4	9	8	1	2	6	7
6	2	1	4	7	3	9	8	5
8	7	9	2	6	5	1	4	3
9	4	8	1	5	6	7	3	2
2	6	7	3	9	4	8	5	1
1	3	5	7	2	8	4	9	6
7	8	3	6	4	2	5	1	9
5	1	2	8	3	9	6	7	4
4	9	6	5	1	7	3	2	8

Expert

6	8	1	7	4	3	9	5	2
3	9	5	6	2	8	7	1	4
2	4	7	1	5	9	8	6	3
4	5	6	8	1	2	3	7	9
1	2	3	5	9	7	4	8	6
8	7	9	3	6	4	1	2	5
9	1	8	2	3	6	5	4	7
5	3	2	4	7	1	6	9	8
7	6	4	9	8	5	2	3	1

Sport

Mondial de handball

L'équipe du Maroc rate son entrée face à l'Algérie

La sélection marocaine de handball (messieurs) a été battue par son homologue algérienne (23-24), lors du premier match du groupe F, qui s'est déroulé jeudi soir au Caire, dans le cadre de la première journée du Championnat du monde de handball organisé en Egypte.

L'équipe marocaine a dominé le match jusqu'à la dernière minute, mais les Algériens ont réussi à égaliser avant de marquer le but de la victoire.

Les Lions de l'Atlas ont terminé la première mi-temps avec une différence de 7 buts (15 à 8). Le portier de l'équipe nationale, Yassin El-Idrissi, a livré une belle performance en contrant un grand nombre de tirs de

l'équipe algérienne.

Lors de la deuxième mi-temps, l'équipe algérienne a réussi à réduire l'écart, alors que les erreurs des joueurs marocains se sont multipliées. Les Algériens ont égalisé à la dernière minute du match et arraché la victoire à quelques secondes de la fin de la rencontre.

Dans l'autre match du groupe F, le Portugal a battu l'Islande sur le score de 25 à 23.

L'équipe nationale jouera son deuxième match, samedi, face à la sélection portugaise, avant de croiser le fer avec l'Islande le 18 janvier.

A noter que les trois premiers des huit groupes du 1er tour se qualifient pour le tour principal.



Stage du Sept national des juniors

La sélection nationale de handball juniors est en stage de préparation à Agadir, a annoncé la Fédération Royale marocaine de handball (FRMHB). Ce stage de préparation, sous la supervision de l'ancien joueur international Mohammed Berrajaâ, s'inscrit dans le cadre des préparatifs du Sept national au Championnat d'Afrique des nations, prévu au Maroc du 6 au 13 mars, a précisé la FRMHB dans un communiqué.

L'instance fédérale avait également nommé mardi Mohammed Berrajaâ comme nouvel entraîneur de l'équipe nationale des juniors, Abderrahmane El Nahi comme assistant et Hassan Hamama comme entraîneur des gardiens de but.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués:

Abdelhakim El Hamdaoui (Montada Derb Sultan), Oussama Bakdouri (Montada Derb Sultan), Ilias El Bessayri (Montada Derb Sultan), Ali Ben Mbarek (Raja Agadir), Abdessamad Abaâni (Montada Derb Sultan), Salah Eddine Bouhafa (Ittihad Nouaceur), Mohammed Achelane (Fath de Rabat), Yassine Mouhib (Raja Agadir), Mountassir Ain Nass (Widad Smara), Ayoub El Hanaoui (Commune Hay Mohammadi), Houssam El Moukhtar (Athletic Oujda), Othmane Hrriss (Majd Souk Sebt), Anass Derouich (Majd Souk Sebt), Mohammed Lemrani Khaldi (Nahda de Tanger), Faïçal El herdi (Wydad Serghini), Amine Mahjoub (Parades-France), Mourad Messaoudi (Cavigal Nice-France), Moufid Guermah (Venissieux-France) et Mohammed El Mouden (Al Wahda).

Laporta, Font et Freixa déclarés candidats officiels à la présidence du Barça



Joan Laporta, Victor Font et Toni Freixa ont recueilli le nombre minimal de 2.257 signatures de soutien validées et ont été officiellement déclarés candidats pour la présidence du FC Barcelone, a annoncé le club catalan jeudi dans un communiqué.

"Une fois le processus de validation des signatures achevé, le comité électoral (...) a proclamé Joan Laporta, Victor Font et Toni Freixa candidats officiels à la présidence du FC Barcelone, comme établi par l'article 48.5 des statuts du club", a indi-

qué le Barça dans son communiqué.

Emili Rousaud, le quatrième précandidat qui avait présenté le nombre minimal de 2.257 signatures de socios (supporters-actionnaires) nécessaire pour devenir candidat officiel, "a annoncé au comité électoral, durant le processus de validation des signatures, sa décision de se retirer du processus électoral", précise le communiqué.

Rousaud a également rendu sa décision publique au travers d'une vidéo où on l'a vu très ému, et dans laquelle il a annoncé que son équipe

avait refusé l'idée d'une coalition avec Toni Freixa, assurant que "notre proposition sportive et économique était la meilleure".

Joan Laporta, l'ancien président du club (2003-2010) et grand favori de ce scrutin, a présenté 10.272 signatures, et le comité électoral en a validé 9.625.

Des chiffres bien supérieurs à ses deux concurrents : Victor Font a présenté 4.713 signatures mais 4.431 d'entre elles ont été validées, et Toni Freixa a présenté 2.822 signatures mais seulement 2.634 d'entre elles ont été avalidées.

Maintenant que les trois candidats officiels sont connus, la campagne électorale officielle devait débuter vendredi et durera jusqu'à la date des élections, pour l'instant fixée au 24 janvier.

Mais en raison de la flambée des cas de Covid-19 et du prolongement des restrictions en Catalogne, les élections au Barça pourraient être reportées selon la presse locale : les dirigeants du club devaient rencontrer les autorités catalanes vendredi pour décider du maintien ou du report du scrutin.

Covid-19 : L'UEFA maintient ses plans pour l'Euro et la Ligue des champions

L'UEFA n'envisage pas pour l'heure de modifier ses plans pour l'Euro de football ni pour la Ligue des champions, malgré le rebond de la pandémie de Covid-19 qui perturbe le rugby, la Formule 1 et la Coupe du monde de ski.

"En ce qui concerne l'Euro", initialement prévu à l'été 2020 et reprogrammé du 11 juin au 11 juillet prochain, "rien n'a changé", a indiqué jeudi un porte-parole de l'instance européenne à l'AFP.

L'UEFA prévoit donc de maintenir l'événement dans 12 villes de 12 pays, alors que le patron du football suisse Dominique Blanc jouerait mardi "difficile" de conserver ce scénario "compte tenu des restrictions de voyage".

"D'ici au 5 mars", l'instance tranchera "ville par ville" entre quatre options: "100% de spectateurs dans le stade, 50 à 100%, 20 à 30% ou le huis clos", avec diverses précautions sanitaires dans chaque cas, précise la même source.

Les compétitions de clubs, dont

la Ligue des champions qui attaquera ses huitièmes de finale les 16-17 février, ne sont pas non plus menacées dans l'immédiat, à la différence des coupes d'Europe de rugby, a expliqué l'UEFA.

Alors que les appels à vacciner les athlètes se multiplient, l'instance explique que cet aspect "fera partie de la réflexion" sur le protocole médical de ses compétitions, "mais il est trop tôt pour prendre une décision".

Dans une interview accordée mardi à plusieurs médias suisses, Dominique Blanc envisageait deux pistes: "Disputer l'Euro dans un seul pays, en Russie ou en Allemagne par exemple", ou "se replier dans une seule grande ville" possédant suffisamment de stades, comme Londres.

Il n'imaginait pas de retour des spectateurs dans les stades, vu la lente progression de la couverture vaccinale: "A mes yeux, on s'oriente vers un Euro différent, sans doute sans public", comme l'a été en août 2020 le "Final 8" de la Ligue des champions à Lisbonne.



Le Cameroun est prêt

(stades, terrains d'entraînement et hôtels) qui s'est déroulée en octobre 2020. La délégation de la CAF, conduite par son secrétaire général adjoint en charge du football et du développement Anthony Baffoe, a visité les trois villes hôtes de la compétition : Yaoundé, Douala et Limbe.

Deux des quatre stades qui accueilleront les matches du Championnat d'Afrique des nations CHAN Total 2020 ont été construits ces dernières années et les deux plus anciens ont fait peau neuve. L'occasion pour les joueurs d'évoluer dans les meilleures conditions et pour les spectateurs autorisés d'assister aux rencontres dans un maximum de confort.

Le Comité exécutif l'a exprimé avec clarté. Le Cameroun est prêt. À commencer par l'accueil du CHAN Total 2020. La qualité des infrastructures sportives a été saluée par le Président Constant Omari. Un avis fondé sur rapport de la dernière visite d'inspection des infrastructures

Pour les Camerounais, il n'est pas exagéré de dire que le football est une religion. Dès lors, il y a, pour ce peuple, une énorme charge symbolique et émotionnelle dans le fait d'organiser bientôt le plus grand événement sportif africain. Du coup, accueillir le CHAN est une forme de répétition avant le vrai match. Cet événement est vécu comme un projet national ayant pour but d'utiliser la culture universelle du football pour renforcer le prestige du pays dont l'image a souffert des derniers reports.

Le succès projeté va dès lors contribuer à battre en brèche les stéréotypes négatifs en vigueur, mais aussi à promouvoir la marque "Cameroun" comme une destination

touristique moderne et ouverte au business...C'est l'esprit qui se dégage aussi des messages de la campagne de communication qui vient de commencer : « Le Cameroun célèbre le talent sportif africain » et « Le Cameroun célèbre l'Afrique ».

Sur le terrain, les autorités se déploient également pour les derniers réglages. Le premier ministre, Dion Ngute, était sur les différentes installations de Yaoundé, Douala et à Limbe -Buea, et à la fin de sa visite d'inspection, le chef du gouvernement camerounais a été plus qu'enthousiaste :

« Je suis très content de ce que j'ai pu voir, malgré quelques détails qui restent à achever. (...) Les stades que j'ai vus, sont ceux qu'on peut voir dans toutes les villes à travers le monde. Ce sont des stades modernes, des infrastructures solides... Nous pouvons même accueillir la Coupe du monde dans ce pays avec les stades que nous avons ».

Des mesures de sécurité particulières seront prises et le gouverne-

ment va déployer des policiers pour assurer la sécurité et la discipline autour des sites.

Le comité local croit pouvoir affirmer qu'il a atteint le pic de l'organisation. D'ici là et entre autres « révolutions » annoncées, il y a le nouveau relooking de la tribune de presse du stade omnisports de Yaoundé, ainsi que l'intensification des travaux subsidiaires de voiries et autres. Pour Abel Mbengue, grande figure de la presse sportive africaine et résident de la Commission communication, « sans trahir la conviction du Premier ministre à la fin de sa visite, son sentiment est celui d'aise avec la recommandation de mettre un accent particulier sur la visibilité territoriale du CHAN au-delà des villes hôtes ». Ce qui est prévu pour les prochains jours, a-t-il ajouté.

Le CHAN Total 2020, c'est du 16 janvier au 7 février 2021. Les Lions Indomptables du Cameroun ouvrent l'événement contre le Zimbabwe au Stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé à 16h GMT.

Stades et groupes du CHAN Total Cameroun 2020

Groupe A

Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé

Cameroun, Zimbabwe, Mali, Burkina Faso

Groupe B

Stade Japoma de Douala

Libye, Niger, RDC, Congo

Groupe C

Stade de la Réunification de Douala

Maroc, Togo, Rwanda, Ouganda

Groupe D

Stade Omnisports de Limbe

Zambie, Tanzanie, Guinée, Namibie

Programme du week-end

Samedi

17h00 : Cameroun-Zimbabwe

20h00 : Mali-Burkina Faso

Dimanche

17h00 : Libye-Niger

20h00 : RD.Congo-Congo

Des noms à retenir

Le Championnat d'Afrique des nations Total, Cameroun 2020 débutera ce samedi avec un alléchant Cameroun - Zimbabwe. Un tournoi réservé aux joueurs du continent et qui va révéler nombre d'entre eux, pour éventuellement des transferts dans les meilleurs championnats du continent, voire du monde.

Plusieurs joueurs serviront de vedettes lors de ce CHAN Total Cameroun 2020, comme la « Star » locale, Jacques Zoua ou encore le buteur de l'édition précédente, le Marocain Ayoub El Kaabi.

Focus sur ces joueurs clés.

Jacques Zoua

Un retour pour le CHAN Total 2020



Agé de 29 ans, l'attaquant des Lions Indomptables constitue sans aucun doute l'une des attractions de ce CHAN Total Cameroun 2020.

Passé par Coton sport de Garoua, avant de rejoindre le FC Sion, Hambourg et Ajaccio, entres autres, Jacques Zoua revient au bercail pour le tournoi continental. Il rejoint AS Futuro pour mener les Lions A' dans un tournoi qu'il veut gagner et ainsi récidiver après avoir remporté la CAN Total Gabon 2017.

Champion de Suisse à quatre reprises, l'attaquant camerounais aux 26 capes, demeure le meneur des Lions Indomptables lo-

caux qui veulent gagner le titre chez eux, à une année de la CAN Total.

Ayoub El Kaabi

Le buteur est de retour !



Meilleur joueur et buteur du CHAN Total 2018 remporté avec le Maroc et sélectionné pour le Mondial 2018 dans la foulée, Ayoub El Kaabi est lui aussi très attendu au Cameroun.

Les performances de l'attaquant marocain parlent pour lui. Après un passage « raté » en Chine, El Kaabi rejoint le Wydad de Casablanca en novembre dernier redevenant éligible pour jouer le CHAN Total. Il a pour objectif de dégainer une nouvelle fois dans un tournoi continental. Le Lion de l'Atlas reste l'une des pièces maîtresses de l'échiquier de Houssine Ammouta.

Jhon Bocco

Un vétéran au service de l'attaque tanzanienne



Il a 31 ans. Il a de l'expérience. Il détient le record du meilleur buteur de la ligue tanzanienne. Jhon Bocco mène l'attaque des Kilimanjaro Stars pendant le CHAN Total 2020. L'avant-centre de Simba SC a grandement contribué à la seconde qualification de la Tanzanie au tournoi continental. Son souhait : Qualifier son équipe au deuxième tour mais également bien encadrer les attaques de la formation tanzanienne, Adam Adam et Ditrani Nchimbi.

Issa Ibrahim Djibrilla, l'espoir du Mena

Considéré comme un grand espoir du football nigérian, Issa Ibrahim Djibrilla fait briller son talent depuis deux saisons. L'attaquant de 22 ans, sera sous les feux des projecteurs lors du CHAN Total 2020 au Cameroun avec le Mena du Niger dès le premier match de la compétition.

Avec 7 buts et 5 passes décisives en 20 matches la saison passée avec le Sahel Sporting Club avant de rejoindre le Rahimo FC, Djibrilla rêve d'Europe. Le CHAN 2020 est certainement le tremplin qu'il lui faut.

Infantino sur place

Le président de la FIFA, Gianni Infantino, est arrivé à Yaoundé vendredi matin à la veille du coup d'envoi du CHAN. C'est la première visite d'Infantino dans ce pays des légendes du football africain.

Le président intérimaire de la CAF, Constant Omari, a accueilli Infantino à son arrivée à l'aéroport international de Nsimalen avant le début de la compétition réservée exclusivement aux footballeurs évoluant dans leurs ligues nationales.

Omari était accompagné du président de la Fédération camerounaise de football, Seydou Mbombo Njoja, et de la légende du football africain Samuel Eto'o.

Infantino devait assister à la réunion du Comité exécutif de la CAF vendredi avant de participer à la cérémonie qui honorerait Issa Hayatou en tant que président d'honneur de la CAF.

Le président de la FIFA sera présent au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé pour le match d'ouverture du CHAN Total 2020 entre le Cameroun et le Zimbabwe.

Abdelmounaim Bah annonce un tournoi exceptionnel

Le Secrétaire général par intérim de la CAF, Abdelmounaim Bah, a souligné ce mercredi l'importance et le caractère exceptionnel du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) Total, Cameroun 2020.

Le patron de l'administration de l'institution s'est exprimé au cours de l'atelier des "Officiers de sécurité et sûreté CAF-CHAN" organisé à Yaoundé en prélude au tournoi africain très attendu et destiné exclusivement aux joueurs évoluant dans leurs ligues nationales.

L'atelier avait pour objectif de préparer les officiers de sûreté et sécurité de la compétition aux défis qui les attendent. Bah a rappelé aux participants qu'avec la compétition qui se déroule alors que la pandémie de Covid-19 est toujours d'actualité, les officiels ont davantage de responsabilités pour assurer le succès de l'événement.

« En plus d'être l'une de nos compétitions les plus importantes, ce CHAN est une bonne répétition pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui se déroulera également au Cameroun l'année prochaine. Nous avons beaucoup de travail à faire », a déclaré M. Bah.

L'atelier a mis en exergue des présentations du Dr Christian Emeruwa, chef de la sûreté et de la sécurité de la CAF. Il a donné un aperçu sur la manière dont les responsables de la sécurité devront agir compte tenu de la pandémie.

Les autres départements de la CAF, à savoir compétitions, médical, commercial, IT et communication ainsi que le Comité d'organisation local (COCAN 20-21) ont également présenté des exposés sur les différents aspects du tournoi.

Source : cafonline.com

Des Omanais redécouvrent un village englouti par le désert

Le sable du désert a tout envahi, ne laissant que peu de vestiges apparents du village omanais de Wadi al-Murr, mais d'anciens habitants et des visiteurs curieux viennent explorer et redécouvrir le hameau englouti.

“Toutes les habitations du village ont été envahies par le sable qui les a assaillies il y a 30 ans, et a poussé les habitants à quitter leurs demeures, d'après ce que racontent les anciens”, explique Salem al-Arimi.

Originnaire du village, cet Omanais embrasse d'un regard nostalgique l'étendue de sable, les quelques arbres squelettiques et les restes de murs en pierre émergeant ici et là.

Quelques toits, des pans de mur et des morceaux de bois, c'est tout ce qui témoigne aujourd'hui de la présence passée d'une population sur le site. Celui-ci a été déserté il y a quelques décennies, face à l'avancée inexorable du désert.

Ce phénomène n'est cependant pas spécifique au sultanat d'Oman. Il est attribué par les spécialistes au changement climatique et a été observé dans différentes régions du monde.

Les populations concernées ont peu de moyens pour y faire face et les habitants de Wadi al-Murr ont ainsi dû renoncer à leurs activités pastorales et été contraints à l'exode rural.

Situé au fond d'une vallée à près de 400 km au sud-ouest de la capitale omanaise Mascate, Wadi al-Murr est aussi coupé des principales routes par une piste de 3 km dif-



ficilement praticable.

Son isolement, et le fait que le village, qui comptait une trentaine d'habitations et 150 habitants, ne soit connecté ni au réseau électrique ni à celui de distribution de l'eau, a contribué à sa décrépitude.

Mais cela n'empêche pas d'anciens habitants nostalgiques d'y revenir, tout comme certains adeptes du trekking, amoureux des

randonnées dans le désert.

Mohammed al-Ghanbousi, un ancien résident, explique que le mouvement des dunes, instables, fait que certaines habitations ont aujourd'hui émergé en partie du désert.

La mosquée du village est notamment réapparue en partie grâce au mouvement des sables.

Cela a incité “des nostalgiques à visiter le village dont les structures solides, car construites en pierre, tiennent debout”, dit M. Ghanbousi.

Et “le village a été intégré récemment dans des circuits de trekking et attire des amateurs de photographie”, ajoute-t-il.

“Lorsque ma mère a appris que certaines habitations étaient réapparues, elle m'a demandé de l'emmener dans son ancien village”, confie de son côté Mohamed al-Alaoui. “Elle veut souvent y revenir et elle se plaît à y raconter ses souvenirs en versant quelques larmes.”

“Ce qui m'a étonné, c'est la force de la nature qui a pu effacer la trace de tout un village”, s'émerveille Rached al-Ameri, un touriste local venu avec deux amis de la ville de Sour, à des centaines de kilomètres, pour découvrir le village ensablé.

“Mais ce qui est plus étonnant, c'est comment ce village, avec ses vieux murs, résiste à ces assauts”, ajoute-t-il.

Selon lui et d'anciens habitants, Wadi al-Murr pourrait facilement figurer dans les circuits touristiques d'Oman.

D'autant que le sultanat, qui dépend à 70% du pétrole, tente de diversifier son économie et développe notamment le tourisme.

Oman a attiré trois millions de touristes en 2019, selon les statistiques officielles. Comme partout, le pays a toutefois vu son flux de touristes réduit comme une peau de chagrin l'année dernière à cause de la pandémie de nouveau coronavirus.

Bourek facile et rapide



Ingrédients

Pour la pâte

210 gr de farine

1/2 cuillère à café de sel

1/2 cuillère à café de sucre

3 cuillères à soupe d'huile

110 ml d'eau bouillante

Pour la garniture

Des tomates coupées en rondelles

poivre

Fromage râpé type gruyère

Coriandre fraîche, persil haché

2 gousses d'ail (facultatif)

1/4 piment fort (facultatif)

Notes :

Vous trouverez sur la vidéo 3 autres types de façonnages à faire pour cette pâte.

Le fromage de chèvre fonctionne aussi avec la tomate et choisir une autre herbe aromatique tel le basilic frais

Préparation étape par étape de ce bourek facile

Faire bouillir l'eau. Y ajouter l'huile, le sel, le sucre puis verser sur la farine. Mélangez bien jusqu'à obtenir une pâte

lisse et souple.

Couvrir de film et laisser reposer 30 à 45 minutes.

Mélanger ensemble le fromage râpé, la coriandre, l'ail et le poivre.

Coupez les rondelles de tomates sur 0.5 mm environ.

Diviser la pâte en deux pâtons égaux et étaler le premier sur un plan de travail légèrement fariné sur une épaisseur de 3 mm.

Déposer des rondelles de tomate sur la pâte en espaçant pour pouvoir les découper avec un emporte pièce ou verre légèrement plus grand que la rondelle de tomate.

Déposer sur chaque tomate un tas de fromage mélangé aux herbes et ail.

Couvrir avec la seconde pâte et avec un emporte pièce façonner les raviolis de tomates.

Préchauffer l'huile de friture et faire cuire à feu moyen. Laisser bien dorer.

Egoutter les beignets sur du papier absorbant Avec le restant de pâte vous pourrez faire des boureks de fromage et procéder de la même façon.

Déguster chaud avec un filet de jus de citron.

Ce que nous révèlent des fossiles glacés de 4,6 milliards d'années sur notre système solaire

En 1990, une petite météorite s'écrasait dans le désert du Sahara, en Algérie. Vieille de 4,6 milliards d'années, elle a été surnommée Acfer 049. Une récente analyse du fragment nous donne de nouvelles informations sur la formation de notre système solaire : des “fossiles de glace” ont été retrouvés piégés à l'intérieur. Il s'agit ici de la première preuve directe que l'eau congelée est l'un des éléments constitutifs des premiers astéroïdes. Les résultats ont été publiés dans la revue Science Advances le 20 novembre 2019.

Les scientifiques savaient déjà que les astéroïdes pouvaient inclure de la glace dans leur structure, car ils observaient en leur sein

une altération des minéraux liée à de l'eau. Mais ils souhaitaient savoir en quelle quantité elle était présente, la façon dont elle se distribuait dans le corps céleste ou à quel moment elle fondait.

Jusqu'alors, la matrice (ou structure) de la météorite elle-même rendait son étude difficile. Les chercheurs ne disposaient pas des technologies nécessaires pour scruter des grains très fins. Pour ces nouvelles recherches, ils ont utilisé des microscopes à haute définition spatiale. Et ils ont finalement observé à l'intérieur d'Acfer 049 de minuscules poches, appelées “trous microscopiques”, qui contenaient autrefois de la glace avant qu'elle ne fonde.

